



# RAPPORT SUR L'INVESTISSEMENT DANS LE MONDE **2017**

**L'INVESTISSEMENT ET L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE**

## **REPÈRES ET VUE D'ENSEMBLE**



NATIONS UNIES

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

**CNUCED**

# RAPPORT SUR L'INVESTISSEMENT DANS LE MONDE **2017**

**L'INVESTISSEMENT ET L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE**

## REPÈRES ET VUE D'ENSEMBLE



NATIONS UNIES  
New York et Genève, 2017

# NOTE

La Division de l'investissement et des entreprises de la CNUCED est chargée de traiter toutes les questions relatives à l'investissement étranger direct et aux entreprises multinationales au sein du système des Nations Unies. Elle s'appuie sur plus de quatre décennies d'expérience et de compétences internationales dans les domaines de la recherche et de l'analyse consacrées à l'investissement et au développement des entreprises, contribue à la formation de consensus intergouvernemental et apporte une assistance technique à plus de 150 pays.

Le texte de la présente publication est soumis aux droits d'auteur de la CNUCED. Il peut être cité ou reproduit sans autorisation, sous réserve qu'il soit fait mention de la CNUCED et du Rapport et qu'un exemplaire de l'ouvrage où sera reproduit l'extrait cité soit envoyé au secrétariat de la CNUCED (courriel : [diaeinfo@unctad.org](mailto:diaeinfo@unctad.org)).

La vue d'ensemble s'appuie sur l'analyse approfondie figurant dans le *World Investment Report 2017. Investment and the Digital Economy* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.17.II.D.3).

UNCTAD/WIR/2017 (Overview)

Copyright © Nations Unies, 2017  
Tous droits réservés  
Imprimé aux Nations Unies, Genève

# PRÉFACE

En 2016, les flux mondiaux d'investissement étranger direct ont baissé de 2 % environ pour atteindre 1 750 milliards de dollars. Le recul de l'investissement dans les pays en développement a été encore plus prononcé, soit -14 %, et les flux à destination des PMA et des pays économiquement et structurellement faibles restent instables et modestes. Même si la CNUCED prévoit une légère reprise des flux d'IED en 2017-2018, ceux-ci devraient demeurer bien inférieurs au montant record atteint en 2007.

Cette évolution pose problème, d'autant que les besoins d'investissement liés à la réalisation des objectifs de développement durable sont colossaux, comme l'illustre le Plan d'action de la CNUCED pour l'investissement au service des objectifs de développement durable. Pour avancer sur la voie du développement durable – et d'une paix durable –, il faut investir davantage dans les infrastructures de base, l'énergie, l'eau et l'assainissement, l'atténuation des changements climatiques, la santé et l'éducation, et investir dans les capacités productives pour créer des emplois et accroître les revenus.

Il est plus que jamais important de veiller à ce que le cadre directif mondial reste favorable à l'investissement dans le développement durable. La CNUCED joue un rôle important dans ce domaine, en donnant des orientations sur les règles nationales et internationales régissant l'investissement ; son cadre de politique de l'investissement et sa feuille de route pour la réforme des accords internationaux d'investissement ont aidé plus de 130 pays à élaborer une nouvelle génération de politiques d'investissement. Le *World Investment Report* de cette année s'appuie sur ces avancées et donne des conseils sur la manière de traiter près de 3 000 accords d'investissement d'ancienne génération.

Aujourd'hui, le développement numérique de l'économie mondiale est l'un des enjeux essentiels auquel les décideurs font face. Il ressort du thème du Rapport de cette année que l'économie numérique influe dans une large mesure sur les tendances mondiales de l'investissement. Il illustre avec force les incidences de l'économie numérique sur les politiques d'investissement conçues pour l'ère analogique, et formule des propositions sur la façon dont la politique d'investissement peut soutenir le développement numérique.

Je salue ce rapport, dont la lecture sera des plus utiles à l'ensemble des acteurs de l'investissement et du développement.



António Guterres  
Le Secrétaire général de l'Organisation  
des Nations Unies

# AVANT-PROPOS

L'économie numérique joue un rôle toujours plus important dans l'économie mondiale. Elle offre de nombreuses possibilités de parvenir à un développement inclusif et durable. Elle pose aussi de sérieux problèmes en matière d'orientations, à commencer par la nécessité de combler le fossé numérique. Les possibilités à exploiter comme les problèmes à surmonter figurent au premier rang des priorités des pays en développement.

L'économie numérique change fondamentalement la manière dont les entreprises produisent et commercialisent leurs biens et leurs services à l'international. Les multinationales du numérique peuvent communiquer et avoir des relations commerciales avec leur clientèle à l'étranger sans avoir besoin de réaliser des investissements matériels importants sur les marchés extérieurs. Leur contribution à l'économie des pays d'accueil par la création de capacités productives et d'emplois est plus immatérielle et moins directement visible. Aujourd'hui, l'économie numérique ne concerne plus simplement le secteur des technologies et les entreprises du numérique : elle englobe la numérisation des chaînes d'approvisionnement de l'ensemble des secteurs de l'économie mondiale.

La transformation numérique de la production internationale a des incidences importantes sur la promotion et la facilitation de l'investissement ainsi que sur les réglementations qui régissent le comportement des investisseurs. Les règles conçues pour l'économie matérielle ont peut-être besoin d'être revues à la lumière des nouveaux modèles d'activité numériques. Certains pays ont déjà pris des mesures pour moderniser leurs politiques ; d'autres risquent de laisser ces règles devenir obsolètes ou de ralentir sans le vouloir le développement numérique.

Il ne s'agit pas uniquement des multinationales du numérique. L'enjeu est aussi de développer des capacités numériques intérieures. De nombreux pays à travers le monde poursuivent des stratégies de développement de l'économie numérique, mais la plupart d'entre elles ne prennent pas suffisamment en compte les questions relatives à l'investissement. Et celles qui le font ont tendance à se préoccuper exclusivement des investissements dans les infrastructures de télécommunication. La politique d'investissement devrait être plus largement intégrée dans la stratégie de développement numérique en vue de donner les moyens aux entreprises locales de récolter les fruits de la numérisation et d'accéder plus facilement aux marchés mondiaux.

Le *World Investment Report 2017* prône de manière convaincante l'adoption d'un cadre directif global de l'investissement dans l'économie numérique. Il démontre comment la mise en concordance des politiques d'investissement avec les stratégies de développement numérique jouera un rôle central dans l'intégration bénéfique des pays en développement à l'économie mondiale et dans une mondialisation plus inclusive et durable au cours des années qui viennent. Il constitue une contribution indélébile au discours sur les moyens de combler le fossé numérique et de répondre aux besoins d'investissement colossaux liés au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Je recommande ce rapport à l'attention de tous ceux qui participent à l'élaboration des politiques relatives aux objectifs de développement durable.



Mukhisa Kituyi

Le Secrétaire général de la CNUCED

# REMERCIEMENTS

Le *World Investment Report 2017 (WIR 2017)* a été élaboré par une équipe dirigée par James X. Zhan. L'équipe était composée de : Richard Bolwijn, Bruno Casella, Hamed El-Kady, Kumi Endo, Thomas van Giffen, Michael Hanni, Kálmán Kalotay, Joachim Karl, Hee Jae Kim, Ventzislav Kotetzov, Isya Kresnadi, Guoyong Liang, Hafiz Mirza, Shin Ohinata, Diana Rosert, Astrit Sulstarova, Claudia Trentini, Elisabeth Tuerk, Joerg Weber et Kee Hwee Wee.

Une assistance en matière de recherche et des contributions ont été fournies par Jorun Baumgartner, Lorenzo Formenti, Mark Huber, Malvika Monga et Linli Yu. Des contributions ont aussi été fournies par Dafina Anatasova, Charalampos Giannakopoulos, Natalia Guerra, Mathabo Le Roux, Anthony Miller, Abraham Negash, Moritz Obst, Sergey Ripinsky, Jacqueline Salguero Huaman, Ilan Strauss, ainsi que par les stagiaires Anastasia Bessonova, Mohamed Mrad Namji et Armando Pascale.

Une assistance a été fournie en matière de données statistiques par Bradley Boicourt, Mohamed Chiraz Baly et Lizanne Martinez.

Le texte original a été édité avec le concours de Caroline Lambert et coédité par Lise Lingo. Pablo Cortizo a été chargé de la conception des figures, des cartes et des infographiques ; il a composé le Rapport avec Laurence Duchemin. Celui-ci a été produit avec l'aide de Elisabeth Anodeau-Mareschal, Anne Bouchet, Nathalie Eulaerts, Rosalina Goyena, Peter Navarrette, Sivanla Sikounnavong et Katia Vieu.

L'équipe a bénéficié des conseils de Michael Kende. À diverses étapes de la rédaction du Rapport, en particulier au cours des réunions d'examen organisées pour débattre des versions préliminaires, elle a reçu des observations et des contributions des experts suivants : Azar Aliyev, Robert Atkinson, Nathalie Bernasconi, Philippa Biggs, Lisa Borgatti, Jansen Calamita, Patrice Chazerand, Silvia Constain, Christopher Foster, Torbjörn Fredriksson, Xiaolan Fu, Ambika Khurana, Markus Krajewski, Simon Lacey, James Lockett, Fernando Loureiro, Erik van der Marel, Makane Moïse Mbengue, Teresa Moreira, Jan Mischke, Ghislain Nkeramugaba, Davide Rigo, Cristián Rodríguez Chiffelle, Stephan Schill, Jagjit Singh Srai, Leonard Stiegeler, Alykhan Vira et Eric White.

Des observations ont aussi été reçues d'autres divisions de la CNUCED dans le cadre du processus interne d'examen collégial, ainsi que du Cabinet du Secrétaire général dans le cadre du processus d'approbation. La Section de cartographie a donné des conseils sur les cartes régionales.

De nombreux fonctionnaires de banques centrales, de services gouvernementaux, d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales ont également contribué au Rapport. La CNUCED remercie tous les dirigeants d'entreprises multinationales et d'organismes de promotion de l'investissement qui ont répondu aux enquêtes menées en 2017 sur les perspectives économiques mondiales et sur les organismes de promotion de l'investissement. Elle tient enfin à remercier tout particulièrement le Gouvernement suédois de son concours financier.

# TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE . . . . .	iii
AVANT-PROPOS . . . . .	iv
REMERCIEMENTS . . . . .	vi
REPÈRES . . . . .	ix
<b>VUE D'ENSEMBLE . . . . .</b>	<b>1</b>
PERSPECTIVES DE L'INVESTISSEMENT . . . . .	1
TENDANCES DE L'INVESTISSEMENT DANS LE MONDE . . . . .	6
TENDANCES DE L'INVESTISSEMENT AU NIVEAU RÉGIONAL . . . . .	16
ÉVOLUTION DES POLITIQUES D'INVESTISSEMENT . . . . .	22
L'INVESTISSEMENT ET L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE . . . . .	33

## PERSPECTIVES DE L'INVESTISSEMENT

*L'investissement mondial enregistre une faible reprise, les prévisions pour 2017 étant teintées d'un optimisme prudent. L'accélération prévue de la croissance économique dans les grandes régions, le regain des échanges commerciaux et le redressement des bénéfices des entreprises pourraient entraîner une hausse modeste de l'investissement étranger direct (IED). Les flux mondiaux d'IED devraient ainsi atteindre près de 1 800 milliards de dollars en 2017, puis 1 850 milliards de dollars en 2018 – montant encore bien inférieur au record enregistré en 2007. Les incertitudes concernant les orientations et les risques géopolitiques pourraient freiner la reprise et les modifications apportées à la politique fiscale pourraient influencer de manière sensible sur les investissements internationaux.*

+5 %  
Optimisme  
prudent  
pour 2017

*Les prévisions en matière d'IED sont modérément positives dans la plupart des régions, à l'exception de l'Amérique latine et des Caraïbes. Les entrées d'IED dans les pays en développement en tant que groupe devraient progresser de 10 %. Elles devraient notamment augmenter de manière notable dans l'Asie en développement, l'amélioration des perspectives économiques des principaux pays étant susceptible de renforcer la confiance des investisseurs. À la faveur de la faible hausse prévue des cours du pétrole et des progrès de l'intégration régionale, les entrées d'IED devraient légèrement augmenter aussi en Afrique. Par contre, en Amérique latine et dans les Caraïbes, elles devraient rester faibles en 2017 en raison des incertitudes concernant l'évolution macroéconomique et les orientations. Les flux d'IED à destination des pays en transition devraient continuer de se redresser car l'activité économique y a redémarré en 2016. Les flux d'IED à destination des pays développés devraient demeurer inchangés en 2017.*

## TENDANCES DE L'INVESTISSEMENT

Après avoir fortement augmenté en 2015, les flux mondiaux d'IED se sont essouffés en 2016, ce qui montre que la reprise est encore fragile. Les entrées d'IED ont reculé de 2 % pour s'établir à 1 750 milliards de dollars dans un contexte marqué par une croissance économique faible et par des risques notables en matière d'orientations, du point de vue des entreprises multinationales.



Les flux à destination des pays en développement ont été particulièrement touchés, enregistrant une baisse de 14 % à 646 milliards de dollars. Les IED sont demeurés les sources de financement les plus importantes et les moins instables pour les pays en développement – par rapport aux investissements de portefeuille, aux envois de fonds et à l'aide publique au développement. Mais les entrées étaient en recul dans toutes les régions en développement :

- Les flux d'IED à destination de l'Asie en développement ont fléchi de 15 %, à 443 milliards de dollars en 2016. Cette baisse, la première depuis cinq ans, a été relativement homogène, puisqu'elle a été supérieure à 10 % dans la plupart des sous-régions, à l'exception de l'Asie du Sud ;
- Les flux d'IED à destination de l'Afrique ont poursuivi leur chute en 2016 pour s'établir à 59 milliards de dollars, en baisse de 3 % par rapport à 2015, essentiellement en raison de la faiblesse des prix des produits de base ;
- La baisse tendancielle des flux d'IED vers l'Amérique latine et les Caraïbes s'est accélérée en 2016, les entrées étant en recul de 14 % à 142 milliards de dollars, du fait de la persistance de la récession économique, de la faiblesse des prix des produits de base et de tensions sur les exportations ;
- Les flux à destination des pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables sont restés fragiles. Les entrées d'IED dans les pays les moins avancés (PMA) ont reculé de plus de 13 % à 38 milliards de dollars. Elles ont fléchi de 6 % dans les petits États insulaires en développement, à 3,5 milliards de dollars. Elles ont été stables dans les pays en développement sans littoral, à 24 milliards de dollars.

Les flux mondiaux d'IED se sont essouffés



*Les flux à destination des pays développés ont augmenté à nouveau, après avoir enregistré une forte hausse l'année précédente. Les entrées ont progressé de 5 % pour atteindre 1 000 milliards de dollars. Le recul de l'IED en Europe a été plus que compensé par une faible progression des entrées en Amérique du Nord et par une hausse notable des investissements dans les autres pays développés. La part des pays développés dans les entrées mondiales d'IED est montée à 59 %.*

*Les flux d'IED vers les pays en transition ont presque doublé, à 68 milliards de dollars, après deux années de forte baisse – en raison d'opérations importantes de privatisation et d'une hausse des investissements dans les activités de prospection minière.*

*Les grands groupes économiques tels que le G20 et l'APEC ont fortement influé sur les tendances de l'IED mondial. Pour la toute première fois, les entrées d'IED dans les pays du G20 ont atteint un montant record de plus de 1 000 milliards de dollars. L'IED intragroupe gagne en importance dans certains groupes.*

*Les investissements à l'étranger des pays développés sont restés faibles. Ils ont diminué de 11 % pour s'établir à 1 000 milliards de dollars, essentiellement en raison d'un effondrement des investissements réalisés par les entreprises multinationales européennes. Les sorties d'IED de l'Amérique du Nord sont restées stables, mais les investissements des pays développés dans la région Asie-Pacifique ont atteint leur niveau le plus élevé depuis 2008. Les sorties des pays en développement ont diminué de 1 %, à 383 milliards de dollars, malgré une hausse des investissements à l'étranger de la Chine, qui est devenue le deuxième investisseur mondial.*

*Le ralentissement de la production internationale a contribué à l'atonie du commerce mondial. La production internationale des filiales étrangères des entreprises multinationales progresse toujours, mais à un rythme plus lent depuis un certain temps. Au cours des cinq dernières années, le taux de croissance annuel moyen des ventes (7,3 %), de la valeur ajoutée (4,9 %) et de l'emploi (4,9 %) des filiales étrangères était inférieur à celui enregistré pendant la période équivalente antérieure à 2010 (9,7 %, 10,7 % et 7,6 %, respectivement).*

*La nouvelle base de données de la CNUCED sur les entreprises multinationales publiques montre le rôle croissant que celles-ci jouent dans l'économie mondiale. Quelque 1 500 entreprises multinationales publiques (1,5 % de l'ensemble des entreprises multinationales) détiennent plus de 86 000 filiales étrangères,*

soit près de 10 % de l'ensemble des filiales étrangères. Elles ont annoncé des investissements de création de capacités annoncés par les entreprises multinationales publiques représentant 11 % du total mondial de ces investissements en 2016, contre 8 % en 2010. Leurs sièges sont très dispersés sur le plan géographique : plus de la moitié se trouvent dans un pays en développement et près d'un tiers dans un pays de l'Union européenne. La Chine arrive en tête des pays hôtes.

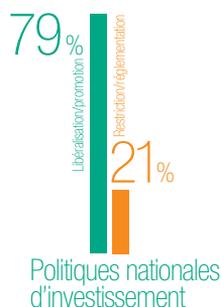
Les entreprises multinationales publiques jouent un rôle croissant dans l'économie mondiale



## ÉVOLUTION DES POLITIQUES D'INVESTISSEMENT

*Les politiques d'investissement deviennent plus compliquées, plus divergentes et plus aléatoires.* Les enjeux du développement durable rendent les politiques d'investissement plus complexes et pluridimensionnelles. La divergence des politiques s'accroît, les sociétés et les gouvernements répondant de manière diverse aux effets de la mondialisation. De ce fait et en raison des interventions plus fréquentes des gouvernements, les investisseurs se trouvent face à des politiques d'investissement de moins en moins prévisibles. La mise en place d'un régime d'investissement fondé sur des règles, qui soit crédible, jouisse d'un large soutien international et encourage la durabilité et l'équité, peut contribuer à réduire l'incertitude et à renforcer la stabilité des relations d'investissement.

*La plupart des mesures relatives à l'investissement prises en 2016 visaient à promouvoir, faciliter et libéraliser l'investissement.* Quelque 58 pays et économies ont adopté au moins 124 mesures – un record depuis 2006. Les conditions d'entrée des investisseurs étrangers ont été libéralisées dans divers secteurs, et nombre de pays ont simplifié leurs procédures d'enregistrement, proposé de nouvelles mesures d'incitation ou poursuivi les privatisations. Un cinquième environ des mesures adoptées établissaient de nouvelles restrictions ou réglementations, soit beaucoup plus que dans les premiers rapports annuels de la CNUCED publiés dans les années 1990. Ces tendances se



manifestent non seulement dans la loi, mais aussi dans les décisions rendues par les administrations des pays d'accueil, en particulier concernant le contrôle des fusions-acquisitions réalisées par des sociétés étrangères.

*De nombreux pays réglementent les investissements internationaux au moyen de lois qui traitent expressément des mêmes questions que les accords internationaux d'investissement (All). C'est le cas d'au moins 108 pays. Les lois relatives à l'investissement et les All ont des éléments communs dans leur préambule, dans leurs définitions ainsi que dans leurs dispositions ayant trait à l'entrée et au traitement des investisseurs, à la promotion de l'investissement et au règlement des différends. La réforme des All et la modernisation des clauses correspondantes dans les lois relatives à l'investissement devraient être menées de pair.*

*Le nombre d'All continue de croître, dans un contexte de plus en plus complexe. En 2016, 37 nouveaux All ont été conclus, portant leur nombre total à 3 324 fin 2016 (4 autres ont déjà été conclus en 2017). Pendant la même période, il a été mis fin à au moins 19 All, d'autres dénonciations étant à venir. Ces tendances s'inscrivent dans le cadre plus large d'une révision par les gouvernements de leurs engagements en matière de politique internationale relative à l'investissement.*



*Le nombre de nouvelles procédures de règlement des différends entre investisseurs et États engagées au titre d'accords continue d'augmenter. En 2016, 62 procédures de règlement de différends entre investisseurs et États ont été engagées, portant le nombre total d'affaires connues à 767. Fin 2016, les investisseurs ont obtenu gain de cause dans 60 % des affaires connues examinées au fond.*

*Les pays du G20 ont adopté les Principes directeurs pour l'élaboration de politiques d'investissement à l'échelle mondiale. Ces principes non contraignants s'inspirent du Cadre de politique de l'investissement pour un développement durable de la CNUCED. C'était la première fois qu'un groupe comprenant à la fois des pays développés, des pays en développement et des pays en transition, et représentant plus de deux tiers des entrées mondiales d'IED, parvenait à un consensus multilatéral en matière d'investissement.*

*La réforme des All a bien progressé. À l'appui de la première phase de la réforme des All, la plupart des nouveaux accords sont conformes à la feuille de*

route de la CNUCED (*WIR 2016*), qui recense cinq domaines d'action, à savoir : garantir le droit de régler tout en protégeant les investisseurs ; modifier le système de règlement des différends relatifs aux investissements ; promouvoir et faciliter les investissements ; garantir des investissements responsables ; améliorer la cohérence du système. La réforme du système de règlement des différends fait partie des priorités, et des mesures concrètes ont été prises (par exemple, l'incorporation dans les nouveaux accords de clauses allant dans le sens de la réforme ou les travaux réalisés en vue de la création d'un tribunal international de l'investissement), y compris au niveau multilatéral. La facilitation de l'investissement suscite également un intérêt croissant et le programme mondial de mesures de facilitation de l'investissement de la CNUCED a bénéficié d'un franc soutien de la part de tous les acteurs de l'investissement et du développement. En outre, les accords récents comportent de nouvelles clauses qui protègent le droit de régler des pays d'accueil ou promeuvent les investissements responsables.

*Il est temps de passer à la deuxième phase de la réforme des All et de moderniser les anciens accords toujours en vigueur.* Ceux-ci sont très nombreux : plus de 2 500 All en vigueur aujourd'hui (soit 95 % de tous les accords en vigueur) ont été conclus avant 2010. Ils sont propices au contentieux : à la fin de l'année 2016, pratiquement toutes les affaires connues de règlement de différends entre investisseurs et États portaient sur ces accords. Ils perpétuent également les incohérences : leur maintien en vigueur entraîne des chevauchements et une fragmentation des relations conventionnelles, et pose des problèmes de compatibilité.

*La CNUCED présente et analyse les avantages et les inconvénients de 10 moyens d'action dans le cadre de la deuxième phase de la réforme des All :* 1) interprétation concertée des dispositions des accords ; 2) modification des dispositions des accords ; 3) remplacement des accords « obsolètes » ; 4) rationalisation du réseau d'All ; 5) gestion des relations entre les divers accords existants ; 6) référence aux normes mondiales ; 7) engagement multilatéral ; 8) abandon des accords anciens non ratifiés ; 9) dénonciation des accords anciens ; 10) retrait des accords multilatéraux. Les pays peuvent adapter et adopter ces moyens d'action pour poursuivre les objectifs de réforme définis dans la feuille de route en conformité avec leurs priorités.

*Pour déterminer lequel de ces 10 moyens d'action est adapté à la situation d'un pays donné, il est nécessaire de procéder à une analyse coûts-avantages minutieuse et factuelle, tout en traitant plusieurs difficultés plus générales.*

Parmi les défis stratégiques à relever, il faut éviter que la réforme n'aille trop loin, ce qui irait à l'encontre de l'objectif de protection et de promotion des investissements du régime des All. Des difficultés systémiques découlent des incohérences créées par les lacunes, les chevauchements et la fragmentation des accords. Du fait des difficultés de coordination, il est nécessaire de hiérarchiser les actions de réforme, de trouver les bons partenaires pour leur mise en œuvre, ainsi que de veiller à la cohérence des réformes faites aux différents niveaux d'élaboration des politiques. En raison de leurs problèmes de capacités, les petits pays, en particulier les pays les moins avancés, ont du mal à remédier aux déficiences des All d'ancienne génération.



*Une réforme globale du régime aurait à gagner d'un soutien multilatéral renforcé.*

Dans ses trois domaines d'action, à savoir : les travaux de recherche et d'analyse directive, l'assistance technique et la formation de consensus intergouvernemental, la CNUCED peut jouer un rôle crucial en tant que principal organisme du système des Nations Unies chargé de l'investissement international et qu'instance internationale servant de cadre à des discussions de haut niveau et ouvertes à tous sur le régime stratifié et multiforme des All d'aujourd'hui.

*Les politiques et instruments relatifs aux marchés financiers qui visent à promouvoir l'investissement dans le développement durable et à soutenir la réalisation des objectifs de développement durable se multiplient.* Ils émanent avant tout des bourses de valeur et de leurs autorités de réglementation,

mais les autres acteurs des marchés de capitaux, notamment les investisseurs institutionnels, sont aussi très présents. Les bourses sont en mesure d'influencer les investisseurs et les sociétés selon des modalités qu'elles partagent avec peu d'acteurs – en lançant de nouveaux produits et services, ainsi qu'en aidant les autorités de réglementation à promouvoir l'adoption de normes sur les marchés.



# L'INVESTISSEMENT ET L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

*L'économie numérique est un moteur essentiel de la croissance et du développement.* Elle peut stimuler la compétitivité dans tous les secteurs, ouvrir de nouvelles perspectives au commerce et à l'entrepreneuriat et offrir de nouveaux moyens d'accéder aux marchés étrangers et de participer aux chaînes de valeur électroniques mondiales. Elle fournit également de nouveaux outils pour surmonter les problèmes chroniques de développement. Elle s'accompagne cependant d'une série de défis que les décideurs devront surmonter, qu'il s'agisse de la fracture numérique mondiale ou des éventuelles incidences négatives sur le développement et les problématiques sociales, ou encore de questions de réglementation complexes qui sont propres à Internet. Aussi bien les possibilités à exploiter que les difficultés à surmonter sont particulièrement importantes dans les pays en développement.



Le nouveau classement  
des 100 premières multinationales  
du numérique établi par la  
CNUCED

*L'économie numérique a de grandes incidences sur l'investissement, qui est crucial pour le développement numérique.* L'adoption de technologies numériques est susceptible de transformer les activités internationales des entreprises multinationales et l'impact des filiales étrangères sur leurs pays d'accueil. Le développement numérique de tous les pays – particulièrement la participation des pays en développement à l'économie numérique mondiale – passe par des politiques d'investissement ciblées.

*Le poids des entreprises multinationales spécialisées dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) a augmenté de manière spectaculaire au cours des cinq dernières années.* Entre 2010 et 2015, le nombre d'entreprises de technologie figurant dans le classement des 100 principales multinationales établi par la CNUCED a plus que doublé. Les actifs de ces entreprises ont progressé de 65 % et leurs recettes d'exploitation et le nombre de leurs employés, d'environ 30 %, alors que les chiffres correspondants ont peu évolué dans les autres entreprises multinationales figurant au classement. L'importance des multinationales du numérique, notamment des plateformes Internet, du commerce électronique et des sociétés de contenu numérique, s'accroît aussi rapidement. Le Rapport présente un nouveau classement des 100 principales multinationales du numérique, assorti d'informations au sujet de leur participation à la production internationale.

Les multinationales du numérique enregistrent environ 70 % de leurs ventes à l'étranger alors que seulement 40 % de leurs actifs se trouvent à l'extérieur du pays où elles ont leur siège. Elles ont un impact moins manifeste sur leurs pays d'accueil du point de vue des investissements matériels et de la création d'emplois, mais leurs investissements peuvent avoir des incidences indirectes et des effets sur la productivité importants et contribuer au développement numérique.

L'adoption de technologies numériques dans les chaînes mondiales d'approvisionnement de tous les secteurs aura des incidences profondes sur la production internationale. En fonction des préférences de chaque secteur et de chaque entreprise multinationale, elle peut déboucher sur des investissements moins nombreux et plus importants dans une production centralisée rendue possible par l'utilisation des mégadonnées, mais aussi des investissements plus modestes et décentralisés dans l'impression 3D. Elle peut entraîner une relocalisation des activités ou l'externalisation de davantage de services. Elle peut déboucher sur une reconfiguration des relations avec les fournisseurs dans les pays d'accueil ainsi que sur de nouveaux partenariats.

Les règles et réglementations régissant l'investissement ainsi que les politiques et institutions de promotion et de facilitation de l'investissement devrait prendre en compte l'évolution des modèles d'activité internationaux des entreprises multinationales. Sur les 10 secteurs traditionnels les plus touchés par la numérisation, 5 coïncident avec les 10 secteurs auxquels les pays appliquent le plus de restrictions à l'investissement (qui figurent dans les réserves aux All) – et les multinationales du numérique étendent leurs activités à d'autres secteurs réglementés. Certaines réglementations de l'ère analogique auront probablement besoin d'être revues afin d'éviter qu'elles ne deviennent obsolètes ou freinent, sans que cela soit voulu, l'adoption des technologies numériques.

La plupart des pays s'efforcent de tirer parti du numérique en raison de sa contribution potentielle au développement. Le Rapport présente les conclusions d'une étude approfondie de la prise en compte des besoins d'investissement dans plus de 100 stratégies de développement numérique nationales et régionales.

## Balance des actifs :



*Bon nombre de stratégies de développement numérique passent sous silence la question des investissements ou ne considèrent les besoins d'investissement que de manière très générale. Moins de 25 % des stratégies comportent des précisions sur les investissements nécessaires dans les infrastructures, et moins de 5 % des stratégies en donnent au sujet des autres besoins d'investissement, notamment pour ce qui est du développement des secteurs du numérique. Les organismes de promotion de l'investissement participent rarement à l'élaboration des stratégies de développement numérique.*

Estimation  
des investissements  
dans moins de  
**25%**  
des stratégies  
de développement  
numérique

*Une stratégie de développement numérique complète devrait comporter des informations sur l'investissement dans les infrastructures numériques, dans les sociétés du numérique et dans l'adoption d'outils numériques par les entreprises de tous les secteurs. Dans la plupart des pays en développement, les investissements nécessaires à une connectivité adéquate sont peut-être moins lourds qu'on ne le suppose souvent ; la CNUCED estime à moins de 100 milliards de dollars le montant total des investissements à effectuer pour assurer l'accès quasi universel à la 3G (condition préalable à l'accès universel défini dans les objectifs de développement durable) dans les pays en développement. La coopération régionale peut rendre les projets d'infrastructure plus attractifs aux yeux des investisseurs internationaux.*

*Pour accélérer le développement numérique, il est essentiel de promouvoir l'investissement dans les services et les contenus numériques locaux. À cette fin, il convient de créer et de maintenir en place un cadre réglementaire favorable aux sociétés du numérique, et de prendre des mesures d'appui actives qui consistent, par exemple, à créer des pôles technologiques, des centres d'innovation et des pépinières d'entreprises ; à mettre en place ou à améliorer des services administratifs en ligne ; à soutenir le capital-risque et d'autres moyens de financement novateurs. Il peut être utile de créer des relations avec des entreprises mondiales, mais le développement du numérique passe avant tout par l'appui au développement des entreprises locales, plutôt que par la promotion des investissements des multinationales du secteur.*

*Les politiques de développement numérique devraient accorder une place de choix à la promotion des investissements dans les TIC au sein de toutes les entreprises, ainsi qu'au développement des relations interentreprises et de la participation aux chaînes de valeur mondiales. Les droits de douane et les taxes*

sur les appareils électroniques, de même que les taxes sur l'utilisation d'Internet, font varier les coûts effectifs de l'adoption des TIC pour les entreprises. Faciliter l'accès aux services d'informatique en nuage peut réduire ces coûts. Il importe également de développer les compétences – éventuellement en partenariat avec des multinationales mondiales du numérique – pour donner aux entreprises locales les moyens de collaborer avec ces multinationales par des moyens numériques et d'accéder aux chaînes de valeur électroniques.

*En promouvant l'investissement dans le développement numérique, les décideurs doivent tenir compte de l'intérêt public.* Pour ce faire, il leur faut adopter des réglementations adaptées aux réalités actuelles dans des domaines comme la sécurité des données, la vie privée, la protection de la propriété intellectuelle, la protection des consommateurs et la préservation des valeurs culturelles. Lorsque la transformation numérique provoque des perturbations dans d'autres secteurs ou des effets négatifs dans la sphère sociale ou économique, les décideurs doivent mettre en place des politiques pour atténuer ces problèmes. De façon générale, les gouvernements doivent réussir à trouver une approche équilibrée qui serve à la fois l'intérêt public et les intérêts des investisseurs privés.

*Les responsables de l'élaboration de la politique d'investissement devraient faire preuve de davantage d'anticipation dans la formulation de leur stratégie de développement numérique.* Ils ne devraient pas se contenter de préparer les changements importants qui interviendront dans leur domaine de compétence ; ils peuvent aussi contribuer de manière notable à la conception et à la mise en œuvre de politiques industrielles numériques. Le développement numérique devrait être ancré dans la politique d'investissement, qui devrait elle-même être ancrée dans la stratégie de développement numérique.

# VUE D'ENSEMBLE

## PERSPECTIVES DE L'INVESTISSEMENT

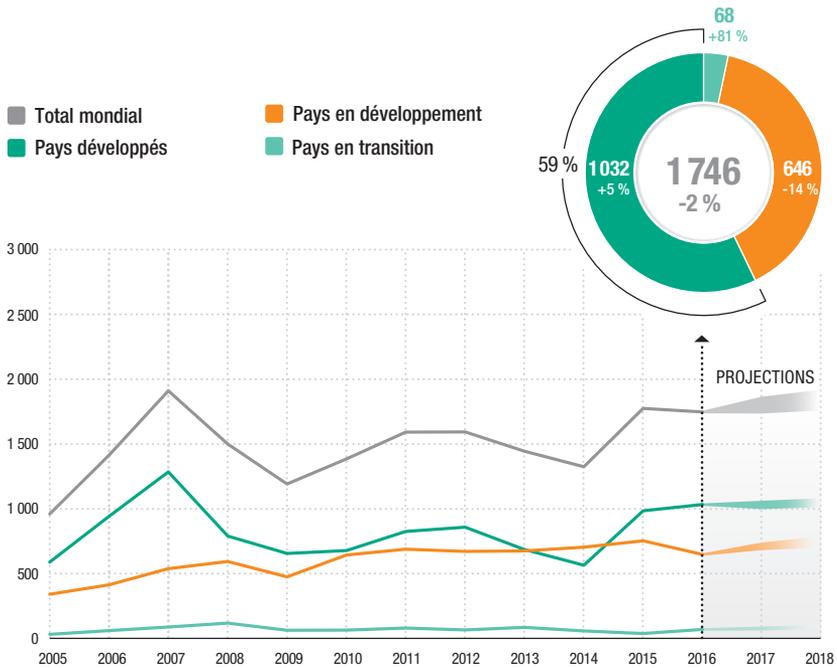
### Optimisme prudent

En 2017, l'IED mondial devrait enregistrer une faible reprise, mais rester bien en dessous de son record de 2007. Le redressement de la croissance économique dans les grandes régions et l'augmentation des bénéfices des entreprises se conjugueront pour stimuler la confiance des dirigeants d'entreprise et inciter les entreprises multinationales à investir. En 2017, grâce à une reprise cyclique du secteur manufacturier et des échanges commerciaux internationaux, la croissance des pays développés devrait s'accélérer, et la hausse probable des prix des produits de base devrait favoriser un regain d'activité dans les pays en développement. En conséquence, les flux mondiaux d'IED devraient progresser d'environ 5 % pour atteindre près de 1 800 milliards de dollars (fig. 1). En 2018, ils devraient continuer d'augmenter légèrement pour s'établir à 1 850 milliards de dollars.

Il est possible que le degré élevé des risques géopolitiques et le climat d'incertitude auxquels sont confrontés les investisseurs aient une incidence sur l'ampleur et les caractéristiques du redressement de l'IED en 2017. Tous les faits nouveaux survenus sur le plan politique – comme la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, les mesures prises par le Gouvernement des États-Unis pour se retirer de l'Accord de partenariat transpacifique et renégocier les principaux accords commerciaux tels que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et les élections en Europe – ont aggravé le climat d'incertitude. De plus, les États-Unis pourraient engager une réforme fiscale susceptible d'influer de manière significative sur les flux d'IED si les entreprises multinationales américaines réduisaient les bénéfices non distribués de leurs filiales étrangères.

Selon l'enquête menée en 2017 par la CNUCED auprès des entreprises, les perspectives en matière d'IED suscitent à nouveau l'optimisme. Contrairement à 2016, la plupart des dirigeants interrogés, en particulier dans les pays développés, sont convaincus que la reprise économique se poursuivra et entraînera une hausse des investissements au cours des années à venir (fig. 2). On note chez

**Figure 1. Entrées d'IED, à l'échelle mondiale et par catégorie de pays, 2005-2016, et projections pour 2017-2018**  
(En milliards de dollars et en pourcentage)



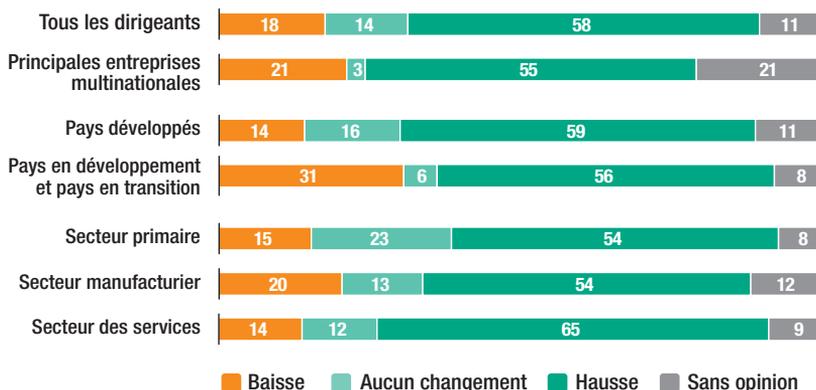
Source : @CNUCED, base de données sur l'IED et les entreprises multinationales ([www.unctad.org/fdistatistics](http://www.unctad.org/fdistatistics)).

les entreprises du secteur primaire une évolution notable par rapport à l'année dernière. Les entreprises multinationales exploitant les ressources naturelles qui avaient vu leur activité ralentir fortement pendant deux ans, en particulier dans l'industrie pétrolière, semblent enregistrer un regain d'activité, et la plupart des dirigeants s'attendent à voir les investissements s'accroître au cours des deux prochaines années.

Les États-Unis, la Chine et l'Inde demeurent parmi les premières destinations potentielles de l'IED (fig. 3). Les dirigeants restent confiants dans les résultats économiques de l'Asie en développement et prédisent une hausse des investissements en Asie du Sud-Est ; selon eux, l'Indonésie, la Thaïlande, les Philippines, le Viet Nam et Singapour, dans cet ordre, devraient tous améliorer leur classement parmi les pays de destination les plus prometteurs.

## Figure 2. Attentes des dirigeants concernant l'IED mondial, 2017-2019

(En pourcentage de dirigeants dans chaque région et secteur)

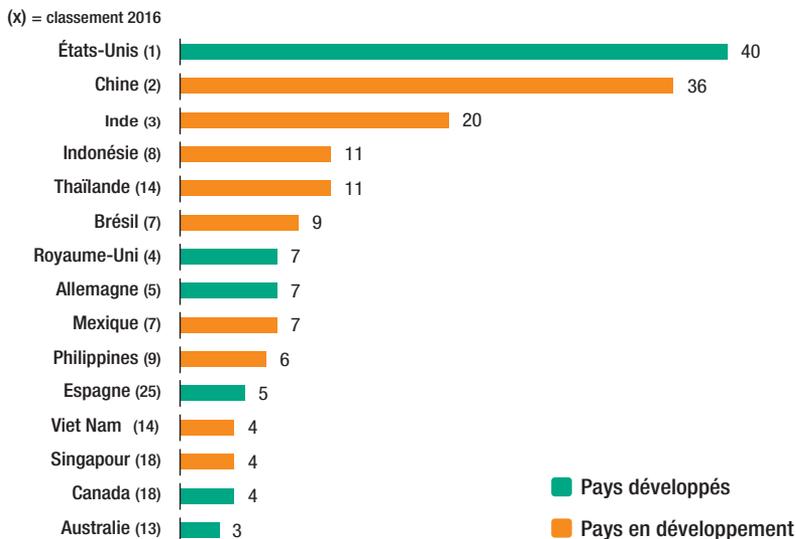


Source : @CNUCED, enquête auprès des entreprises.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme n'est pas nécessairement égale à 100.

## Figure 3. Principaux pays d'accueil potentiels des entreprises multinationales en 2017-2019

(En pourcentage des dirigeants interrogés)



Source : @CNUCED, enquête auprès des entreprises.

Dans leurs réponses à l'enquête que la CNUCED a menée en 2017 auprès d'eux, les organismes de promotion de l'investissement ont précisé quels étaient les secteurs les plus prometteurs dans lesquels ils souhaitent attirer l'IED. Les organismes des pays développés ciblaient en particulier les technologies de l'information et les services professionnels, tandis que pour leurs homologues des pays en développement, l'agro-industrie constituait l'un des secteurs les plus visés. Ces dernières années, l'information et la communication – qui comprend les télécommunications, le traitement des données et la conception de logiciels – sont également devenues un secteur cible dans certains pays en développement. Comme l'ont indiqué les organismes de promotion de l'investissement, la liste des premiers pays investisseurs potentiels pour 2017 confirme la tendance observée ces dernières années : la Chine reste la source d'IED la plus prometteuse, suivie de près par les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

## Hausse de l'IED attendue dans la plupart des régions

En 2017, les pays en développement devraient voir leurs entrées augmenter de 10 %, mais ils n'atteindront pas encore tout à fait leur niveau de 2015. Les flux à destination des pays développés devraient quant à eux rester inchangés. On observe d'importants écarts entre les régions (tableau 1).

Compte tenu de la faible hausse des cours du pétrole et de la possible progression de l'IED hors pétrole, les entrées d'IED en *Afrique* devraient légèrement augmenter en 2017 pour atteindre environ 65 milliards de dollars. En 2016, de nombreux projets de création de capacités ont été annoncés dans le marché immobilier, secteur suivi par celui du gaz naturel, des infrastructures, des énergies renouvelables, des produits chimiques et de l'automobile. Les progrès faits en matière de coopération régionale et interrégionale grâce à la signature d'accords de partenariat économique entre l'Union européenne (UE) et les communautés économiques régionales et les négociations concernant l'Accord de libre-échange tripartite devraient stimuler la hausse de l'IED. Toutefois, un effondrement de la croissance économique pourrait compromettre les perspectives d'investissement en 2017.

En 2017, les entrées d'IED dans les *pays asiatiques en développement* devraient augmenter de 15 % et s'élever à 515 milliards de dollars car l'amélioration des perspectives économiques des principaux pays asiatiques est susceptible de renforcer la confiance des investisseurs. Dans les grands pays bénéficiaires, comme la Chine, l'Inde et l'Indonésie, un regain d'efforts visant à attirer l'IED

Tableau 1.

## Entrées d'IED par catégorie de pays et par région, 2014-2016, et projections pour 2017

(En milliards de dollars et en pourcentage)

Groupe de pays/région	2014	2015	2016	Projections
				2017
<b>Ensemble du monde</b>	<b>1 324</b>	<b>1 774</b>	<b>1 746</b>	<b>1 670 à 1 870</b>
<b>Pays développés</b>	<b>563</b>	<b>984</b>	<b>1 032</b>	<b>970 à 1 080</b>
Europe	272	566	533	560
Amérique du Nord	231	390	425	360
<b>Pays en développement</b>	<b>704</b>	<b>752</b>	<b>646</b>	<b>660 à 740</b>
Afrique	71	61	59	65
Asie	460	524	443	515
Amérique latine et Caraïbes	170	165	142	130
<b>Pays en transition</b>	<b>57</b>	<b>38</b>	<b>68</b>	<b>75 à 85</b>
<i>Pour mémoire : taux de croissance annuel (en pourcentage)</i>				
<b>Ensemble du monde</b>	<b>-8</b>	<b>34</b>	<b>-2</b>	<b>(-4 à 7)</b>
<b>Pays développés</b>	<b>-18</b>	<b>75</b>	<b>5</b>	<b>(-9 à 2)</b>
Europe	-20	108	-6	~5
Amérique du Nord	-15	69	9	~-15
<b>Pays en développement</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>-14</b>	<b>(2 à 15)</b>
Afrique	-4	-14	-3	~10
Asie	9	14	-15	~15
Amérique latine et Caraïbes	-3	-3	-14	~-10
<b>Pays en transition</b>	<b>-33</b>	<b>-34</b>	<b>81</b>	<b>(10 à 25)</b>

Source : @CNUCED, base de données sur l'IED et les entreprises multinationales ([www.unctad.org/fdistatistics](http://www.unctad.org/fdistatistics)).

pourrait contribuer à une hausse des entrées en 2017. En Asie du Sud et du Sud-Est, plusieurs pays devraient renforcer encore leur position dans les réseaux régionaux de production. En Asie occidentale, l'IED devrait demeurer inchangé car l'effet positif du redressement progressif des cours du pétrole sera annulé par les incertitudes politiques et géopolitiques.

En *Amérique latine et dans les Caraïbes*, les entrées d'IED devraient rester faibles en 2017 en raison de la persistance des incertitudes concernant l'évolution macroéconomique et les orientations. On s'attend à ce qu'elles diminuent d'environ 10 % pour s'établir à 130 milliards de dollars. Les investissements qui seront réalisés dans les industries extractives de la région seront probablement modestes compte tenu des réticences persistantes des exploitants. De même, les incertitudes concernant la politique économique des États-Unis peuvent également influencer sur les investissements dans la région, en particulier en Amérique centrale.

En 2017, les flux d'IED à destination des *pays en transition* devraient légèrement progresser pour s'établir à environ 80 milliards de dollars, grâce notamment au redémarrage de l'économie, à la hausse des prix du pétrole et aux plans de privatisation. Toutefois, une série de problèmes géopolitiques peut compromettre cette évolution.

Les flux d'IED à destination des *pays développés* devraient demeurer inchangés, à environ 1 000 milliards de dollars. En 2017, les entrées en Europe devraient se redresser car il est peu probable que le solde négatif des prêts intragroupes soit aussi important qu'en 2016. Des événements politiques peuvent néanmoins compromettre la reprise de l'IED. En revanche, les entrées en Amérique du Nord, qui ont atteint un record historique en 2016, semblent marquer le pas et les dirigeants des entreprises multinationales sont susceptibles de devenir attentistes face à l'incertitude.

## TENDANCES DE L'INVESTISSEMENT DANS LE MONDE

### Les flux mondiaux d'IED se sont essouffés en 2016

En 2016, les flux mondiaux d'IED ont reculé de 2 % pour s'établir à 1 750 milliards de dollars, ce qui montre que l'IED est encore loin de retrouver son niveau record. Les prêts intragroupes ont fortement chuté ; les prises de participation ont été favorisées par une hausse de 18 % de la valeur des fusions-acquisitions internationales. Une baisse des entrées dans les pays en développement a été partiellement compensée par une légère hausse dans les pays développés et une augmentation notable dans les pays en transition. En conséquence, la part des pays développés dans les flux mondiaux d'IED a atteint 59 %.

Les flux à destination des *pays développés* ont augmenté de 5 % pour atteindre 1 032 milliards de dollars. Le recul des entrées d'IED en Europe a été plus que compensé par une faible progression des entrées en Amérique du Nord et par une importante hausse des investissements dans les autres pays développés. La part des *pays en développement* en tant que groupe a baissé en 2016. La faiblesse des prix des produits de base et le ralentissement de la croissance économique ont pesé sur les investissements étrangers, qui ont diminué de 14 % pour s'établir à 646 milliards de dollars. En revanche, les flux d'IED à

destination des *pays en transition* ont bondi à 68 milliards de dollars, inversant la tendance à la baisse enregistrée ces deux dernières années.

Les pays en développement ont continué de représenter la moitié des 10 premiers pays bénéficiaires de l'IED (fig. 4). Les États-Unis sont demeurés les premiers bénéficiaires ; ils ont attiré 391 milliards de dollars d'entrées. Ils étaient suivis par le Royaume-Uni (254 milliards de dollars d'entrées), qui est remonté de la quatorzième place qu'il occupait en 2015 grâce à d'importantes fusions-acquisitions internationales. La Chine se plaçait en troisième position avec 134 milliards de dollars d'entrées – en baisse de 1 % par rapport à l'année précédente.

### **L'IED demeure une importante source de financement pour les pays en développement**

On estime qu'en 2016, le volume des flux financiers mondiaux à destination des pays en développement se montait à 1 400 milliard de dollars, contre plus de 2 000 milliards de dollars en 2010. Les entrées d'IED sont demeurées les plus importantes et parmi les moins instables des flux financiers à destination des pays en développement (fig. 5). Globalement, elles sont bien en dessous de l'investissement annuel requis pour réaliser les objectifs de développement durable d'ici à 2030 (*WIR 2014*).

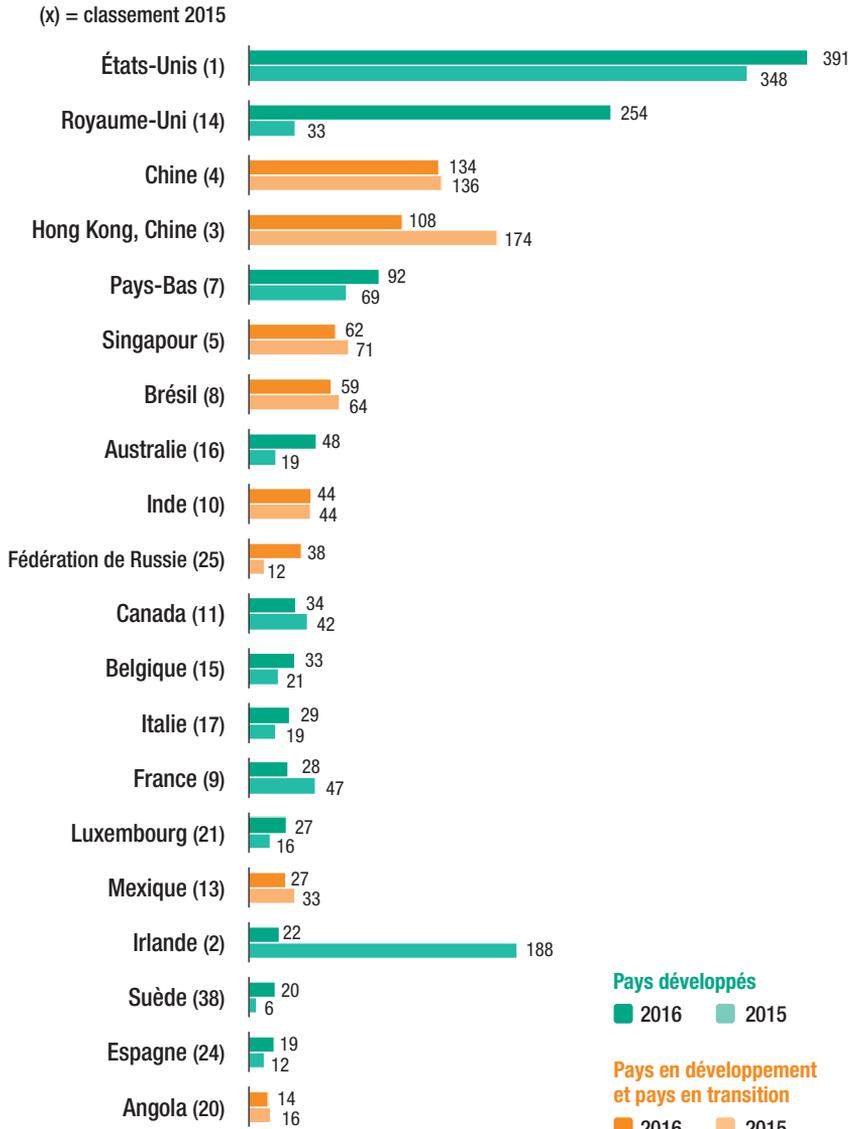
### **Les sorties d'IED ont baissé dans toutes les grandes régions**

Les investissements à l'étranger des pays développés ont diminué de 11 % pour s'établir à 1 000 milliards de dollars en 2016. La part des pays développés dans les sorties mondiales d'IED (un peu plus de 70 %) est restée stable, tandis que les sorties des pays en développement sont demeurées inchangées, à 383 milliards de dollars, et celles des pays en transition se sont contractées de 22 % pour s'établir à 25 milliards de dollars. Les investissements réalisés par les entreprises multinationales européennes, qui s'étaient accrus en 2015, ont considérablement diminué en 2016 puisqu'ils ont fléchi de 23 % à 515 milliards de dollars, en raison de l'important recul des sorties en provenance de l'Irlande, de la Suisse et de l'Allemagne. En 2016, les entreprises multinationales d'Amérique du Nord ont globalement maintenu leurs investissements malgré une forte baisse de la valeur de leurs opérations de fusions-acquisitions internationales. Les États-Unis sont toujours le plus grand pays investisseur au monde, bien que les flux aient quelque peu diminué (-1 %) pour s'établir à 299 milliards de dollars (fig. 6).

Figure 4.

## Entrées d'IED dans les 20 premiers pays destinataires en 2015 et en 2016

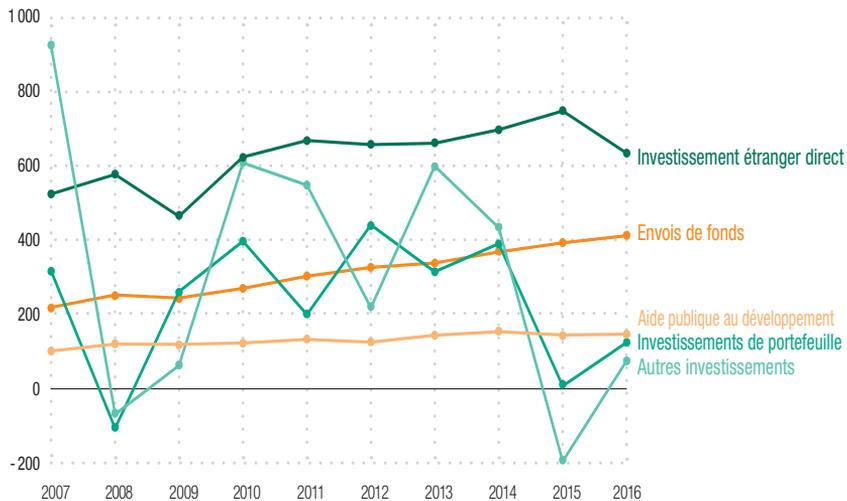
(En milliards de dollars)



Source : @CNUCED, base de données sur l'IED et les entreprises multinationales ([www.unctad.org/fdistatistics](http://www.unctad.org/fdistatistics)).

## Figure 5. Sources extérieures de financement du développement des pays en développement, 2007-2015

(En milliards de dollars)

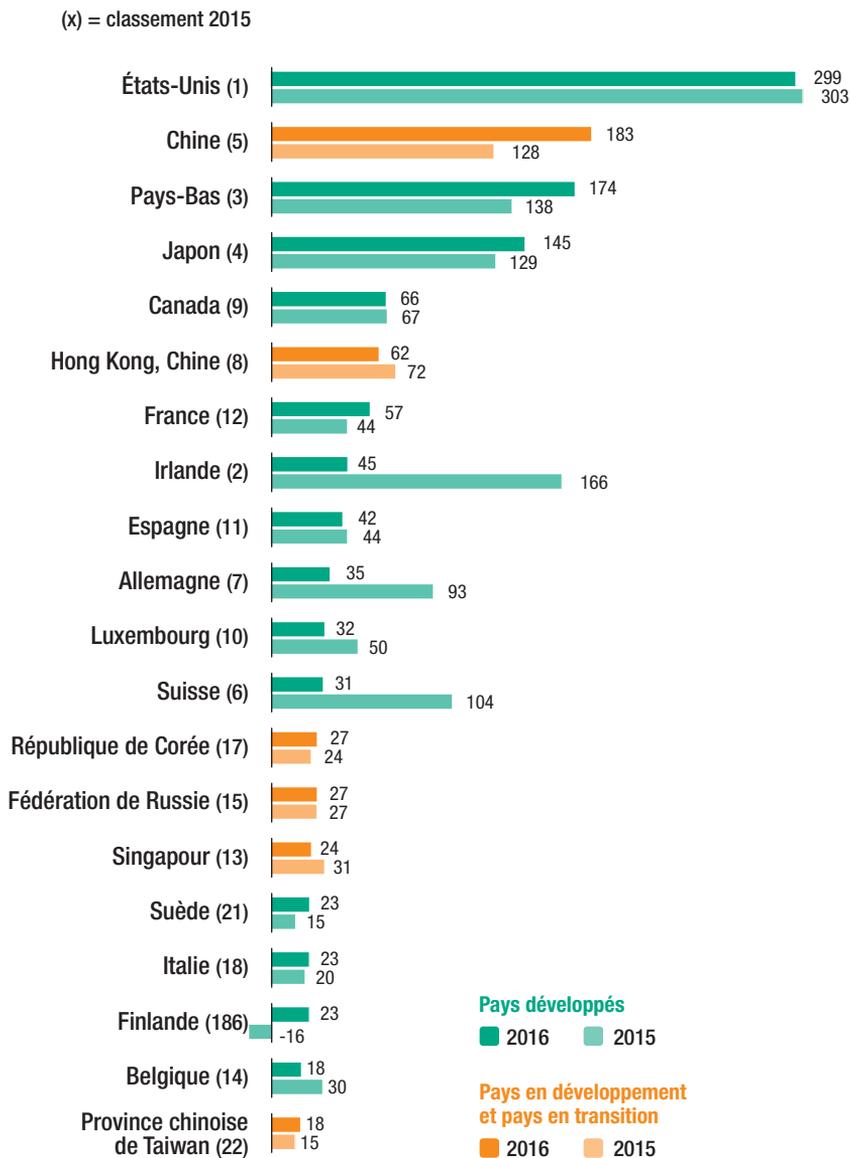


Source : @CNUCED, d'après les données du FMI (investissements de portefeuille et autres investissements), de la base de données de la CNUCED sur l'IED et les entreprises multinationales (entrées d'IED), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (aide publique au développement) et de la Banque mondiale (envois de fonds).

Note : Les autres investissements comprennent les prêts des sociétés non affiliées.

Les investissements directs à l'étranger des pays asiatiques en développement ont augmenté de 7 % pour se chiffrer à 363 milliards de dollars. Les sorties d'IED en provenance de la Chine se sont accrues de 44 % pour se monter à 183 milliards de dollars en raison d'une forte hausse du nombre de fusions-acquisitions internationales réalisées par des entreprises chinoises, faisant passer le pays au rang de deuxième investisseur mondial pour la toute première fois. En revanche, les investissements directs à l'étranger des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ont diminué. Les sorties d'IED en provenance de l'Amérique latine et des Caraïbes se sont également contractées. Six pays en développement ou en transition figurent parmi les 20 plus grands pays investisseurs.

**Figure 6. | Sorties d'IED des 20 premiers pays d'origine, 2015 et 2016**  
(En milliards de dollars)



Source : @CNUCED, base de données sur l'IED et les entreprises multinationales ([www.unctad.org/fdistatistics](http://www.unctad.org/fdistatistics)).

## Les grands groupes économiques sont les moteurs de l'IED mondial

Les flux d'IED à destination et en provenance des grands groupes économiques tels que le G20 et l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) ont continué de déterminer les tendances de l'IED mondial en 2016 (fig. 7). Pour la toute première fois, l'IED à destination du G20 a atteint une valeur record de plus de 1 000 milliards de dollars.

Certains groupes – Commonwealth, groupe BRICS (Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) – sont, en moyenne, des bénéficiaires nets des flux d'IED, tandis que d'autres (G20, APEC, ALENA) sont des exportateurs nets d'IED. À l'exception de l'ALENA, les investissements directs de la plupart des grands groupes étaient en hausse en 2016. La connectivité intragroupe par l'IED est forte au sein du G20 et de l'APEC, et elle progresse au sein des groupes BRICS et ACP. Outre ces très grands groupes, les actions interrégionales, tels que l'initiative « une Ceinture et une Route » (One Belt One Road) devraient stimuler l'IED dans un plus grand nombre de pays.

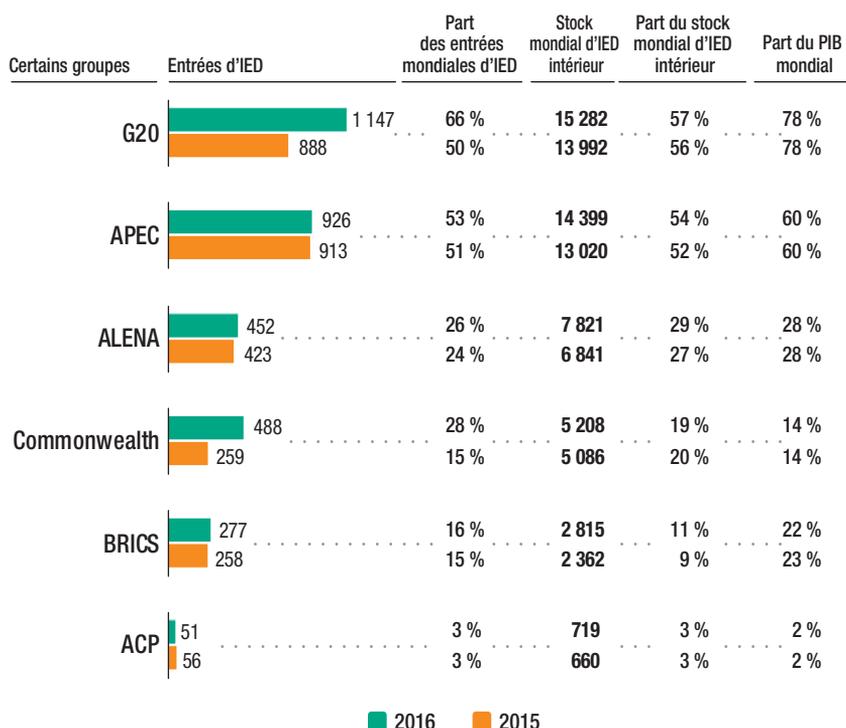
## Examen plus approfondi de la part élevée de l'IED dans les services

En 2015, les secteurs secondaire et primaire représentaient respectivement 26 % et 6 % du stock mondial d'IED, contre 65 % pour le secteur des services. Un examen approfondi de la composition de l'IED dans les services révèle que la part élevée du secteur tertiaire (deux tiers) conduit à surévaluer son importance dans les investissements internationaux. Une grande partie de cet IED va à des entreprises multinationales des secteurs primaire et secondaire dont les activités s'apparentent à des services, notamment des services centraux ou des services d'appui, des services financiers, des pôles d'achat ou de logistique, des services de distribution, ainsi que des activités de recherche-développement. Dans les données relatives à l'IED par secteur, ces activités sont classées par défaut dans la catégorie des services. On peut donc penser que la part des services dans le stock mondial d'IED est surévaluée de plus d'un tiers de sa valeur.

## Le ralentissement de la production internationale nuit au commerce mondial

La production internationale des filiales étrangères des entreprises multinationales progresse toujours, mais elle est en perte de vitesse. Ces cinq dernières années, les taux de croissance annuels moyens des ventes des filiales

**Figure 7. IED dans certains groupes, 2015 et 2016**  
(En milliards de dollars et en pourcentage)



Source : @CNUCED, base de données sur l'IED et les entreprises multinationales ([www.unctad.org/fdistatistics](http://www.unctad.org/fdistatistics)).

Note : G20 = ne concerne que les 19 pays membres (à l'exclusion de l'Union européenne) ; APEC = Association de coopération économique Asie-Pacifique ; ALENA = Accord de libre-échange nord-américain ; BRICS = Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud ; et ACP = Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Classement par ordre décroissant fondé sur les entrées d'IED enregistrées en 2016.

étrangères (7,3 %), de la valeur ajoutée (4,9 %) et de l'emploi (4,9 %) étaient inférieurs à ceux enregistrés pendant la période équivalente avant 2010 (à savoir 9,7 %, 10,7 % et 7,6 %, respectivement). Le ralentissement de la production internationale contribue au ralentissement du commerce. Les ventes et la valeur ajoutée des filiales étrangères des entreprises multinationales se sont accrues en 2016 (+4,2 % et +3,6 %, respectivement). Le nombre d'emplois dans les filiales étrangères se montait à 82 millions (tableau 2). Le taux de rendement de l'IED des filiales étrangères dans les pays d'accueil a poursuivi sa baisse, passant de 6,2 % en 2015 à 6 % en 2016.

Tableau 2.

## Choix d'indicateurs de l'IED et de la production internationale, 2016 et certaines années

Indicateur	Valeur aux prix courants (En milliards de dollars)				
	1990	2005-2007 (moyenne avant la crise)	2014	2015	2016
Entrées d'IED	205	1 426	1 324	1 774	1 746
Sorties d'IED	244	1 459	1 253	1 594	1 452
Stock d'IED intérieur	2 197	14 496	25 108	25 191	26 728
Stock d'IED extérieur	2 254	15 184	24 686	24 925	26 160
Revenu du stock d'IED intérieur	82	1 025	1 632	1 480	1 511
<i>Taux de rendement sur cet IED</i>	4,4	7,3	6,9	6,2	6,0
Revenu du stock d'IED extérieur	128	1 101	1 533	1 382	1 376
<i>Taux de rendement sur cet IED</i>	5,9	7,5	6,4	5,7	5,5
Fusions-acquisitions internationales	98	729	428	735	869
Ventes des filiales étrangères	5 097	19 973	33 476	36 069	37 570
Valeur ajoutée (produit) des filiales étrangères	1 073	4 636	7 355	8 068	8 355
Montant total des actifs des filiales étrangères	4 595	41 140	104 931	108 621	112 833
Exportations des filiales étrangères	1 444	4 976	7 854	6 974	6 812
Emplois dans les filiales étrangères (en milliers)	21 438	49 478	75 565	79 817	82 140
<i>Pour mémoire</i>					
PIB	23 464	52 331	78 501	74 178	75 259
Formation brute de capital fixe	5 797	12 431	19 410	18 533	18 451
Redevances et droits de licence	29	172	330	326	328
Exportations de biens et de services	4 424	14 952	23 563	20 921	20 437

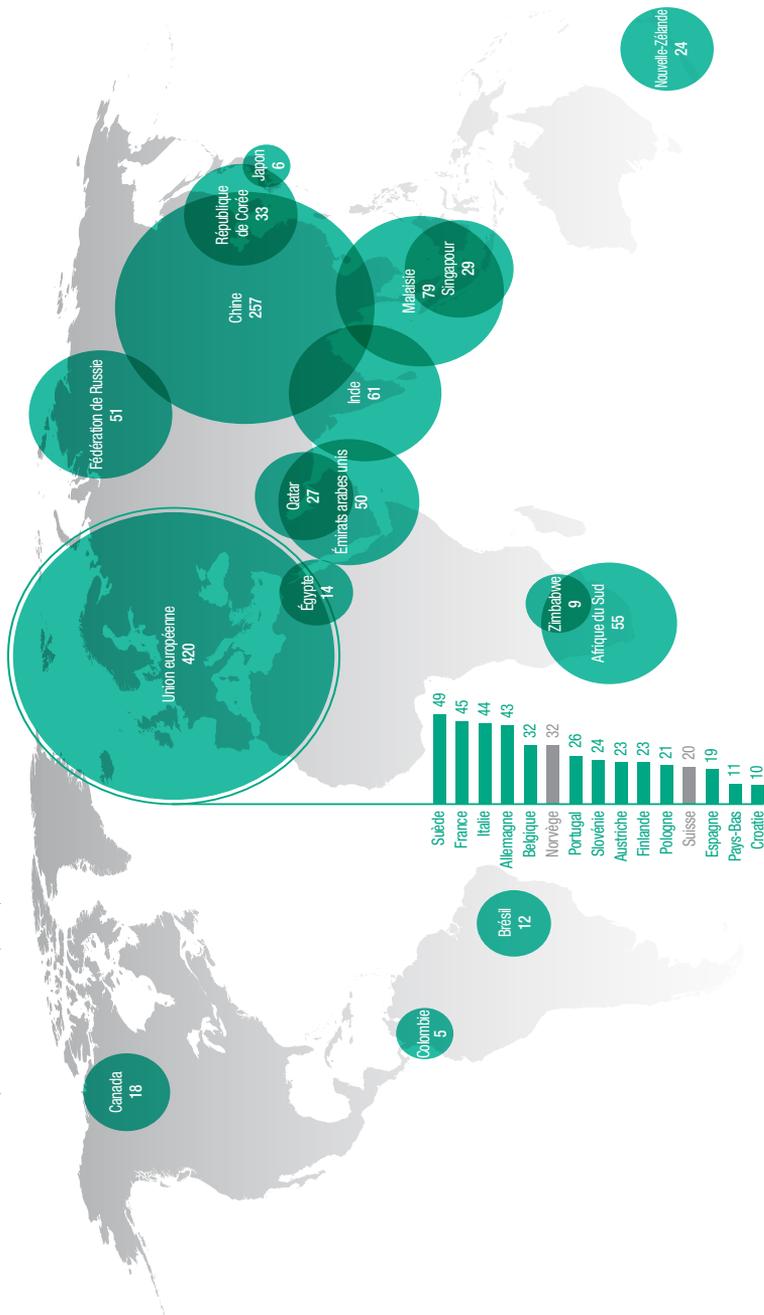
Source : ©CNUCED.

### Les entreprises multinationales publiques sont des acteurs de premier plan de l'IED

La nouvelle base de données de la CNUCED sur les entreprises multinationales publiques recense quelque 1 500 sociétés mères et plus de 86 000 filiales étrangères de par le monde. Ces entreprises ne représentent qu'environ 1,5 % de l'ensemble des entreprises multinationales mais près de 10 % de l'ensemble des filiales étrangères. Bien que les entreprises multinationales publiques soient peu nombreuses, il convient de noter que 15 des 100 premières entreprises multinationales non financières mondiales et 41 des 100 premières entreprises multinationales implantées dans des pays en développement et des pays en transition sont des entreprises publiques.

Les sièges des entreprises multinationales publiques sont très dispersés sur le plan géographique : plus de la moitié se trouvent dans un pays en développement et environ un tiers dans un pays de l'Union européenne. C'est en Chine que l'on trouve le plus grand pourcentage d'entreprises multinationales publiques (18 %). Viennent ensuite la Malaisie (5 %) et l'Inde (4 %) (fig. 8).

**Figure 8. | Entreprises multinationales publiques : répartition par pays d'origine principal, 2017**  
(En nombre d'entreprises)

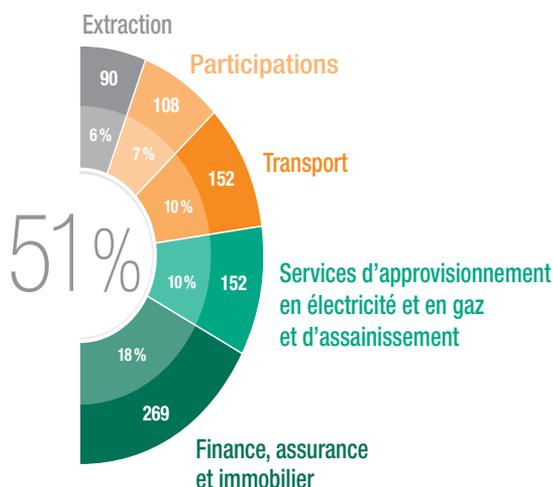


Source : @CNUCED, base de données sur les entreprises multinationales publiques ([www.unctad.org/fdistatistics](http://www.unctad.org/fdistatistics)).

En 2016, les investissements de création de capacités annoncés par les entreprises multinationales publiques représentaient 11 % du total mondial de ces investissements, contre 8 % en 2010.

Les entreprises multinationales publiques sont davantage présentes dans les secteurs des services financiers et des ressources naturelles que les autres entreprises multinationales. Si l'on examine la principale activité économique des sociétés mères, plus de la moitié des entreprises multinationales publiques sont concentrées dans cinq branches : finance, assurance et immobilier ; services d'approvisionnement en électricité et en gaz et d'assainissement ; transport ; participations diverses ; et extraction (fig. 9). La majorité des entreprises multinationales publiques (plus de 1 000 entreprises ou près de 70 % du total) opèrent dans le secteur des services (bien que cette part puisse être surestimée en raison de la prise en compte des participations). Quelque 330 entreprises multinationales publiques (23 %) œuvrent dans le secteur secondaire, et 110 (8 %) dans le secteur primaire.

**Figure 9. Entreprises multinationales publiques : répartition par grand secteur ou branche, 2017**  
(Nombre de pays et pourcentage)



Source : @CNUCED, base de données sur les entreprises multinationales publiques ([www.unctad.org/fdistatistics](http://www.unctad.org/fdistatistics)).

# TENDANCES DE L'INVESTISSEMENT AU NIVEAU RÉGIONAL

## La faiblesse des prix des produits de base entraîne une baisse des IED en Afrique

Les flux d'IED à destination de l'Afrique ont poursuivi leur chute en 2016 pour s'établir à 59 milliards de dollars, en baisse de 3 % (tableau 3). La reprise des IED vers l'Égypte – principal destinataire au niveau régional – a soutenu les entrées en Afrique du Nord. En revanche, la faiblesse des prix des produits de base a fragilisé les perspectives économiques en Afrique subsaharienne et amoindri l'intérêt des investisseurs. Les flux ont de nouveau fléchi en Angola, et sont restés à des niveaux relativement bas au Nigéria et en Afrique du Sud. L'Afrique de l'Est a enregistré des entrées d'IED assez élevées en 2016, l'Éthiopie attirant un volume sans précédent. Les entreprises multinationales des pays en développement sont de plus en plus présentes sur le continent, mais celles des pays développés restent les investisseurs les plus importants.

Les investissements à l'étranger des multinationales africaines ont légèrement progressé (de 1 %, à 18 milliards de dollars), principalement en raison de la croissance des investissements angolais (en hausse de 35 %, à 11 milliards de dollars), qui a compensé la forte réduction des flux provenant d'Afrique du Sud (en retrait de 41 %, à 3 milliards de dollars).

## Les flux d'IED vers l'Asie en développement sont en recul dans presque toutes les sous-régions

Le total des flux d'IED à destination de l'*Asie en développement* a fléchi de 15 %, à 443 milliards de dollars en 2016. Cette baisse – la première depuis 2012 – a été relativement homogène, puisque chaque grande sous-région a enregistré un recul, à l'exception de l'Asie du Sud. Elle s'explique en grande partie par le fait que les flux à destination de Hong Kong (Chine) ont retrouvé leurs niveaux antérieurs après le pic de 2015. La faiblesse des fusions-acquisitions internationales, qui sont passées de 50 milliards de dollars en 2015 à 42 milliards de dollars en 2016, y a aussi contribué. En Asie de l'Est, la relative stabilité des entrées en Chine a limité la portée de la baisse dans la sous-région. Les entrées d'IED en Asie du Sud-Est ont diminué, principalement en raison du recul enregistré en Indonésie, à Singapour et en Thaïlande. Elles stagnent en Asie du Sud, avec une

Tableau 3.

## Flux d'IED, par région, 2014-2016

(En milliards de dollars et en pourcentage)

Groupe de pays/région	Entrées d'IED			Sorties d'IED		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
<b>Monde</b>	<b>1 324</b>	<b>1 774</b>	<b>1 746</b>	<b>1 253</b>	<b>1 594</b>	<b>1 452</b>
Pays développés	563	984	1 032	708	1 173	1 044
Europe	272	566	533	221	666	515
Amérique du Nord	231	390	425	353	370	365
Pays en développement	704	752	646	473	389	383
Afrique	71	61	59	28	18	18
Asie	460	524	443	412	339	363
Amérique latine et Caraïbes	170	165	142	31	31	1
Océanie	2	2	2	1	1	1
Pays en transition	57	38	68	73	32	25
<b>Petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables<sup>a</sup></b>	<b>68</b>	<b>64</b>	<b>58</b>	<b>26</b>	<b>14</b>	<b>10</b>
Pays les moins avancés	41	44	38	18	9	12
Pays en développement sans littoral	28	25	24	6	5	-2
Petits États insulaires en développement	6	4	4	0,3	0,7	0,2
<i>Pour mémoire : part des flux mondiaux d'IED en pourcentage</i>						
Pays développés	42,6	55,5	59,1	56,5	73,6	71,9
Europe	20,6	31,9	30,5	17,7	41,8	35,4
Amérique du Nord	17,4	22,0	24,3	28,1	23,2	25,2
Pays en développement	53,2	42,4	37,0	37,7	24,4	26,4
Afrique	5,4	3,5	3,4	2,3	1,1	1,3
Asie	34,8	29,5	25,3	32,9	21,2	25,0
Amérique latine et Caraïbes	12,8	9,3	8,1	2,5	2,0	0,1
Océanie	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Pays en transition	4,3	2,1	3,9	5,8	2,0	1,7
<b>Petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables<sup>a</sup></b>	<b>5,1</b>	<b>3,6</b>	<b>3,3</b>	<b>2,1</b>	<b>0,9</b>	<b>0,7</b>
Pays les moins avancés	3,1	2,5	2,2	1,5	0,6	0,8
Pays en développement sans littoral	2,1	1,4	1,4	0,5	0,3	-0,1
Petits États insulaires en développement	0,4	0,2	0,2	0,03	0,04	0,01

Source : ©CNUCED, base de données sur les IED et les entreprises multinationales ([www.unctad.org/fdistatistics](http://www.unctad.org/fdistatistics)).<sup>a</sup> Sans double comptage.

hausse de seulement 1 % pour l'Inde. En Asie occidentale, la baisse continue de l'IED est due au conflit régional et aux effets négatifs persistants de la faiblesse des prix des produits de base.

Les flux d'IED en provenance de l'Asie en développement ont augmenté de 7 % pour atteindre 363 milliards de dollars. La progression constante des investissements de la Chine à l'étranger a soutenu les sorties de l'Asie de l'Est, alors que les flux en provenance d'Asie du Sud-Est ont été tirés vers le bas par la faiblesse des sorties de l'Indonésie et de Singapour. Les sorties d'IED ont poursuivi leur baisse en Asie du Sud, mais ont atteint un plancher en Asie occidentale.

### **Les flux d'IED vers l'Amérique latine et les Caraïbes poursuivent leur chute**

La baisse tendancielle des flux d'IED vers l'*Amérique latine et les Caraïbes* s'est accélérée en 2016 : avec des entrées en recul de 14 % à 142 milliards de dollars, l'investissement a ralenti dans l'ensemble de la région. La récession économique, couplée à la faiblesse des prix des produits de base et à l'instabilité accrue des taux de change, a lourdement pesé sur les flux à destination de l'Amérique du Sud, qui ont reculé de 14 % à 101 milliards de dollars. En Amérique centrale, les entrées ont aussi chuté de 14 % pour s'établir à 38 milliards de dollars, ce recul venant s'ajouter au ralentissement de la formation brute de capital fixe et des exportations. Les flux à destination des Caraïbes, hors centres financiers, ont diminué de 9 % pour s'établir à 3 milliards de dollars, même si des variations notables existent selon les pays.

Les investissements à l'étranger des entreprises multinationales latino-américaines se sont effondrés en 2016, les filiales étrangères ayant transféré d'importants volumes de capitaux à leur société mère. En baisse de 98 % à 1 milliard de dollars, ils sont tombés à leur plus bas niveau depuis 2001.

### **Les flux d'IED à destination des pays en transition rebondissent**

Les flux d'IED vers les pays en transition ont atteint 68 milliards de dollars en 2016 après deux années de forte baisse. Les tendances diffèrent entre les deux principales sous-régions. Dans la Communauté d'États indépendants et en Géorgie, les entrées d'IED ont presque doublé grâce à une progression

exceptionnelle des flux à destination du Kazakhstan et à la forte croissance des flux vers la Fédération de Russie. En revanche, les entrées en Europe du Sud-Est ont reculé de 5 % en raison d'investissements moindres dans le secteur manufacturier. Le palmarès des principaux pays investisseurs fait apparaître la montée en puissance progressive de nouveaux pays d'origine, en particulier la Chine.

Les sorties d'IED des pays en transition ont continué de baisser en 2016 et se replient de 22 % à 25 milliards de dollars, principalement en raison de sorties négatives pour le Kazakhstan (-5 milliards de dollars). Les flux en provenance de la Fédération de Russie, principal pays investisseur de la région, ont légèrement progressé à hauteur de 27 milliards de dollars en dépit d'un accès réduit aux marchés internationaux de capitaux.

## **Des mégafusions-acquisitions contribuent à soutenir les flux d'IED à destination des pays développés**

Les flux d'IED à destination des pays développés ont cru de 5 % pour atteindre 1 000 milliards de dollars. En Europe, le niveau record des fusions-acquisitions internationales a été contrebalancé par un recul des prêts intragroupes, aboutissant à une contraction des entrées de 6 %. Malgré le vote en faveur du Brexit, les flux à destination du Royaume-Uni ont atteint des niveaux sans précédent grâce à la finalisation de plusieurs mégafusions-acquisitions. En revanche, les entrées dans les pays développés d'Amérique du Nord et de la région Asie-Pacifique ont augmenté, sauf pour le Canada. Les flux à destination des États-Unis, plus élevés que jamais, ont été soutenus par diverses fusions-acquisitions, en particulier dans l'industrie pharmaceutique. L'Australie a enrayé le déclin enregistré entre 2013 et 2015, alors que les flux à destination du Japon montrent les signes d'une reprise soutenue.

Les sorties d'IED des pays développés ont baissé de 11 % à 1 000 milliards de dollars. Celles des pays européens ont globalement reculé de 23 %, principalement du fait de la forte réduction des flux provenant d'Irlande (-73 % à 45 milliards de dollars), de Suisse (-71 % à 31 milliards de dollars) et d'Allemagne (-63 % à 35 milliards de dollars). Les sorties de l'Amérique du Nord sont restées stables mais, comme les années précédentes, une grande partie d'entre elles résultait de bénéfices à l'étranger non distribués. Les investissements des entreprises multinationales japonaises à l'étranger ont progressé grâce à des fusions-acquisitions internationales, en particulier en Europe.

## L'IED à destination des pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables reste fragile

Après un pic à 44 milliards d'euros en 2015, les flux d'IED à destination des *pays les moins avancés* (PMA) ont reculé de plus de 13 % à 38 milliards de dollars, soit 2 % des flux mondiaux d'IED et 6 % des flux à destination de tous les pays en développement. Néanmoins, plus de 20 PMA ont attiré davantage d'IED que l'année précédente, au premier rang desquels d'importants pays de destination à l'économie relativement diversifiée, tels que le Cambodge et l'Éthiopie. La Chine est restée le premier investisseur dans les PMA, loin devant la France et les États-Unis. Si la répartition sectorielle des projets d'investissement de création de capacités annoncés montre que les PMA peuvent attirer davantage d'investissements dans le secteur manufacturier et le secteur des services, les secteurs pétrolier et gazier demeureront les plus attractifs dans un avenir prévisible.

Après un recul important en 2015, les flux d'IED vers les 32 *pays en développement sans littoral* se sont stabilisés à 24 milliards de dollars en 2016. Ces pays continuent d'occuper une place marginale dans l'investissement mondial, puisqu'ils ne représentent que moins de 2 % des entrées mondiales d'IED. Les tendances diffèrent selon les régions et les pays de destination de l'investissement. L'IED a progressé dans les pays en transition, en particulier au Kazakhstan, et les entrées augmentent pour la quatrième année consécutive en Éthiopie tandis qu'elles sont devenues négatives en Mongolie. Bien que les IED à destination des pays en développement sans littoral restent principalement concentrés sur l'exploitation des ressources naturelles, l'investissement se réoriente vers d'autres secteurs d'activité, notamment les infrastructures et le secteur manufacturier, qui contribuent à atténuer le désavantage géographique de ces pays. Les investisseurs des pays en développement, en particulier les investisseurs chinois, sont à l'origine d'une part croissante des IED destinés aux pays en développement sans littoral. Les perspectives d'IED prêtent à un optimisme prudent. La poursuite de la reprise continue de dépendre de l'évolution des prix des produits de base et d'enjeux politiques qui pourraient peser sur les IED à l'avenir.

Les faibles flux d'IED à destination des *petits États insulaires en développement* ont connu une baisse de 6 %, à 3,5 milliards de dollars. La part de ces pays dans les flux mondiaux d'IED est restée en dessous de 0,5 % presque chaque année depuis 2009. La reprise enregistrée aux Maldives et à Maurice a été contrebalancée par le recul des flux à destination d'une douzaine d'autres pays.

La Jamaïque est le pays du groupe qui attire les IED les plus diversifiés. Parmi les sources extérieures de financement, l'instabilité des flux d'IED vers les petits États insulaires en développement s'est accrue depuis 2008, alors que les envois de fond et l'aide publique au développement restent stables. Sept des 10 premiers investisseurs dans les petits États insulaires en développement sont des pays en développement, même si les pays développés que sont le Canada et les États-Unis sont largement devant en volume.

# ÉVOLUTION DES POLITIQUES D'INVESTISSEMENT

## Les politiques d'investissement deviennent plus compliquées, plus divergentes et plus aléatoires

Les enjeux du développement durable rendent les politiques d'investissement plus complexes et pluridimensionnelles. La divergence des politiques s'accroît, les sociétés et les gouvernements répondant de manière diverse aux effets de la mondialisation. De ce fait et en raison des interventions plus fréquentes des gouvernements, les investisseurs font face à des politiques d'investissement de moins en moins prévisibles.

Si bon nombre de pays continuent de promouvoir l'investissement étranger, certains adoptent une position plus critique à l'égard des prises de contrôle par des intérêts étrangers et des décisions d'investissement de certaines sociétés. Au niveau international, la réforme des All bat son plein, entraînant la modernisation des accords, mais conduisant aussi certains pays à se retirer du régime. La négociation et la mise en œuvre des accords mégarégionaux s'avèrent de plus en plus compliquées.

Cette évolution traduit peut-être des turbulences provisoires liées au repositionnement des gouvernements dans un monde en mutation rapide, ou bien annonce des réorientations au caractère plus durable. La mise en place d'un régime d'investissement fondé sur des règles, qui soit crédible, jouisse d'un large soutien international et encourage la durabilité et l'équité, peut contribuer à réduire l'incertitude et à renforcer la stabilité des relations d'investissement.

## Les pays souhaitent toujours attirer les investissements, mais la proportion de mesures de réglementation et de restriction est en augmentation

Selon les données de la CNUCED, en 2016, 58 pays et groupes économiques ont adopté pas moins de 124 mesures influant sur l'investissement – un record depuis 2006. Parmi ces mesures, 84 avaient trait à la libéralisation et à la promotion de l'investissement, alors que 22 introduisaient de nouvelles restrictions ou réglementations concernant l'investissement (les 18 mesures restantes étaient neutres). Les mesures de libéralisation et de promotion de

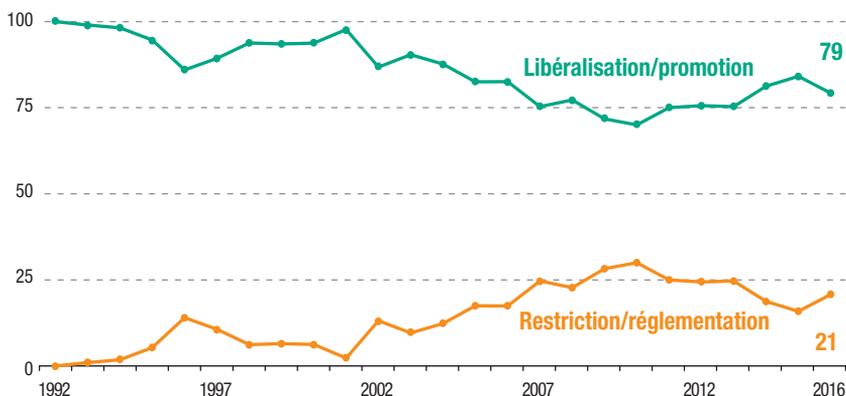
l'investissement représentaient 79 % de l'ensemble des mesures influant sur l'investissement, soit nettement moins qu'à l'époque des premiers rapports annuels de la CNUCED, dans les années 1990 : elles constituaient alors 94 % du total (fig. 10).

Les conditions d'entrée des investisseurs étrangers ont été libéralisées dans divers secteurs, en particulier ceux des services financiers, des industries extractives et de l'immobilier. Nombre de pays ont aussi simplifié leurs procédures d'enregistrement, mis en place de nouvelles incitations à l'investissement ou réformé leur système national de règlement des différends en matière d'investissement. Il convient également d'évoquer la poursuite des privatisations et l'adoption par certains pays de nouveaux régimes de partenariat public-privé.

Les nouvelles restrictions ou réglementations font surtout écho à des inquiétudes concernant les prises de participation étrangères dans des secteurs stratégiques, la sécurité nationale ou la compétitivité des producteurs locaux. Ces préoccupations se manifestent non seulement dans la loi, mais aussi dans les décisions rendues par les administrations des pays d'accueil, en particulier concernant le contrôle des fusions-acquisitions réalisées par des sociétés étrangères. Les entreprises sont également exposées à des pressions politiques qui influencent les décisions d'investissement, ainsi qu'à des mesures de rétention qui les découragent d'investir à l'étranger. En outre, comme l'indique l'Organisation mondiale du commerce, la multiplication des restrictions

**Figure 10. | Évolution des politiques nationales en matière d'investissement, 1992-2016**

(En pourcentage)



Source : ©CNUCED, base de données sur les politiques d'investissement.

commerciales peut avoir des conséquences négatives pour les investisseurs étrangers, en particulier ceux qui opèrent dans les chaînes de valeur mondiales. Tout ceci nuance donc le tableau présenté ci-dessus d'un cadre directif globalement favorable à l'investissement étranger.

## **Dans de nombreux pays, les lois relatives à l'investissement et les All se chevauchent**

Selon une récente étude de la CNUCED, plus d'une centaine de pays, en particulier des pays en développement, réglementent les investissements internationaux au moyen de lois qui traitent des mêmes questions que les accords internationaux d'investissement (All). Les unes comme les autres commencent par un préambule ou un chapitre sur les objectifs et la portée du texte et contiennent des dispositions relatives aux définitions, à l'entrée et à l'établissement des investissements, à leur traitement et à leur mise en œuvre, à la promotion de l'investissement et au règlement des différends. À ce jour, ni les enjeux du développement durable ni la facilitation de l'investissement n'apparaissent comme des traits caractéristiques des lois relatives à l'investissement et des All.

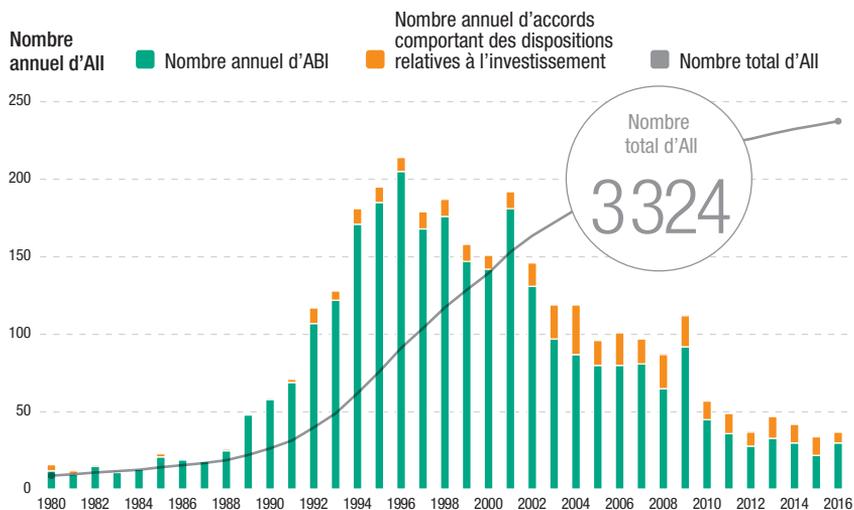
Si les unes et les autres ont de nombreux points communs, certaines dispositions et certains choix rédactionnels sont très différents. La réforme des All et la modernisation des clauses correspondantes dans les lois nationales devraient être menées de pair.

## **Le nombre d'accords internationaux d'investissement continue de croître, dans un contexte de plus en plus complexe**

En 2016, 37 nouveaux accords internationaux d'investissement ont été conclus : 30 accords bilatéraux d'investissement (ABI) et 7 accords comportant des dispositions relatives à l'investissement, ce qui porte le nombre d'All à 3 324 (dont 2 957 ABI et 367 accords comportant des dispositions relatives à l'investissement) (fig. 11). La Turquie, avec 7 accords conclus, a été le pays le plus actif, devant le Canada, le Maroc et les Émirats arabes unis (4 accords chacun), puis la République islamique d'Iran et le Nigéria (3 accords chacun). De janvier à mars 2017, 4 All supplémentaires ont été signés.

Par ailleurs, des États ont revu leurs engagements en matière de politique d'investissement internationale. Il a été mis fin à au moins 19 All, d'autres résiliations

**Figure 11. | Évolution du nombre d'AII, 1980-2016**



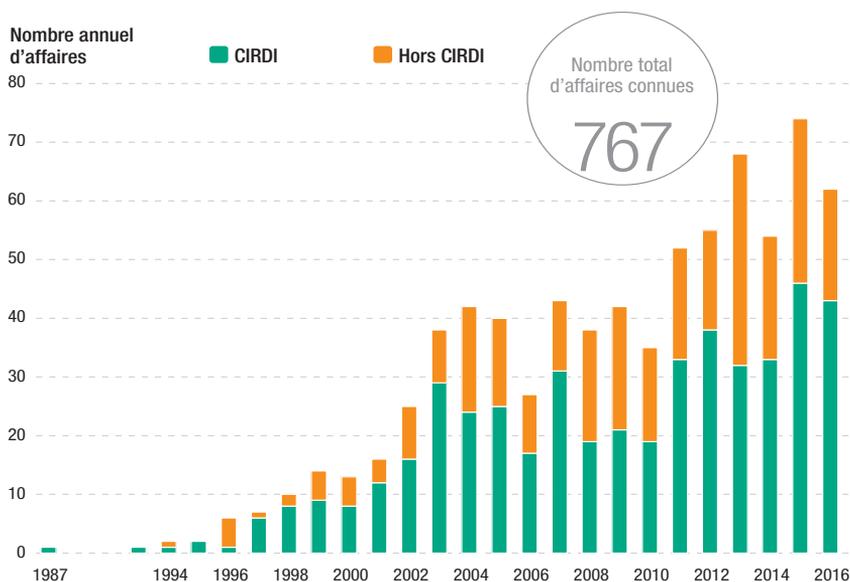
Source : ©CNUCED, navigateur sur les AII.

étant à venir. Les pays ayant dénoncé le plus d'accords ont été l'Indonésie (11 accords dénoncés) et l'Inde (7 accords dénoncés). S'agissant des accords mégarégionaux comportant des règles de fond en matière d'investissement, tels que l'Accord de partenariat transpacifique ou le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, les perspectives demeurent incertaines.

### **Le nombre de nouvelles procédures de règlement des différends entre investisseurs et États engagées au titre d'accords est resté élevé, au-dessus de la moyenne de la décennie**

En 2016, 62 procédures de règlement de différends entre investisseurs et États ont été engagées (fig. 12), un nombre inférieur à celui de l'année précédente, mais supérieur à la moyenne décennale (2006-2015) de 49 dossiers par an. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, 767 procédures connues de règlement de différends entre investisseurs et États avaient été lancées. À ce jour, 109 pays ont été défendeurs dans une ou plusieurs d'entre elles. Les procédures d'arbitrage pouvant rester confidentielles dans certaines circonstances, le nombre réel de différends soumis à arbitrage en 2016 et au cours des années précédentes est probablement plus élevé.

**Figure 12. Évolution du nombre d'affaires connues de règlement de différends entre investisseurs et États, 1987-2016**



Source : ©CNUCED, navigateur sur le règlement de différends entre investisseurs et États.

Note : Ces informations sont tirées de sources publiques, dont des services d'information spécialisés. Les statistiques de la CNUCED ne tiennent pas compte des dossiers de différends investisseurs-États qui portent exclusivement sur des contrats d'investissement (des contrats publics) ou des lois nationales relatives à l'investissement, ni des dossiers dans lesquels l'une des parties a fait part de son intention d'engager une procédure de règlement de différends entre investisseurs et États, mais l'arbitrage n'a pas commencé. Le nombre annuel et le nombre total d'affaires sont régulièrement vérifiés et mis à jour, et peut ne pas correspondre exactement au nombre d'affaires indiquées les années précédentes.

Quarante et une sentences arbitrales ont été rendues publiques en 2016. Les États l'ont emporté au stade juridictionnel de la procédure dans approximativement la moitié de ces affaires, alors que les investisseurs ont généralement obtenu gain de cause lorsque les affaires arrivaient à la phase de l'examen du fond. Ainsi, les investisseurs l'ont emporté dans 60 % des affaires connues examinées au fond.

### Les pays du G20 ont adopté les Principes directeurs pour l'élaboration de politiques d'investissement à l'échelle mondiale

Les dirigeants des pays du G20 ont approuvé les Principes directeurs (non contraignants) pour l'élaboration de politiques d'investissement à l'échelle mondiale : c'était la première fois qu'un groupe comprenant à la fois des pays

développés, des pays en développement et des pays en transition, et représentant plus de deux tiers des entrées mondiales d'IED (Union européenne incluse), parvenait à un consensus multilatéral en matière d'investissement. Les Principes du G20, inspirés du Cadre de politique de l'investissement pour un développement durable de la CNUCED, présentent les caractéristiques suivantes :

- *Nouvelle génération* : les Principes directeurs contiennent des éléments de politique d'investissement de « nouvelle génération », notamment le développement durable et la croissance inclusive, le droit de réglementer à des fins de politique publique et les pratiques commerciales responsables ;
- *Déclaration de portée mondiale* : les Principes directeurs expriment la position collective du G20 sur les quatre principaux piliers de la politique et des accords d'investissement : établissement, protection et traitement, promotion et facilitation de l'IED et règlement des différends ;
- *Cohérence accrue* : l'un des moteurs de l'élaboration des Principes directeurs a été la volonté de renforcer la cohérence entre les politiques nationales et internationales et entre les politiques d'investissement et les politiques portant sur d'autres domaines ainsi que les objectifs de développement durable ;
- *Juste équilibre* : les Principes directeurs s'efforcent de trouver le juste équilibre entre les droits et obligations des entreprises et ceux des États, entre libéralisation et réglementation, entre les intérêts stratégiques des pays d'accueil et ceux des pays d'origine ;
- *Instrument non contraignant* : les Principes directeurs ne sont pas contraignants. Ils visent à donner des orientations pour l'examen et l'élaboration des politiques et des stratégies d'investissement nationales. Ils sont aussi censés constituer un texte de référence important pour l'élaboration et la négociation des accords internationaux d'investissement.

## La réforme des All a bien progressé

La réforme des All, qui s'inscrit dans une optique de développement durable, est désormais au cœur de la politique internationale en matière d'investissement. À l'appui de la première phase de la réforme des All, la plupart des nouveaux accords sont conformes à la feuille de route de la CNUCED (*WIR 2016*), qui recense cinq domaines d'action : garantir le droit de réglementer tout en protégeant les investisseurs ; modifier le système de règlement des différends relatifs aux investissements ; promouvoir et faciliter les investissements ; garantir des investissements responsables ; améliorer la cohérence du système.

Certaines dispositions des All qui apparaissaient comme novatrices jusqu'en 2010 figurent désormais presque systématiquement dans ces accords. Presque tous ceux qui ont été récemment conclus comportent au moins un ou deux éléments caractéristiques de la réforme ; il s'agit généralement de nouvelles clauses qui protègent le droit de réglementer des pays d'accueil, améliorent le système de règlement des différends ou favorisent l'investissement responsable. De surcroît, quelques All récents abordent les cinq domaines d'action de manière inédite par rapport aux accords précédents. Néanmoins, certains pays hésitent à adopter les nouvelles pratiques de rédaction des All. En outre, les différences importantes existant entre les accords conclus à peu près au même moment par tel ou tel pays suscitent des préoccupations quant aux incohérences et à la fragmentation du régime des All, qui semblent croître au lieu de reculer.

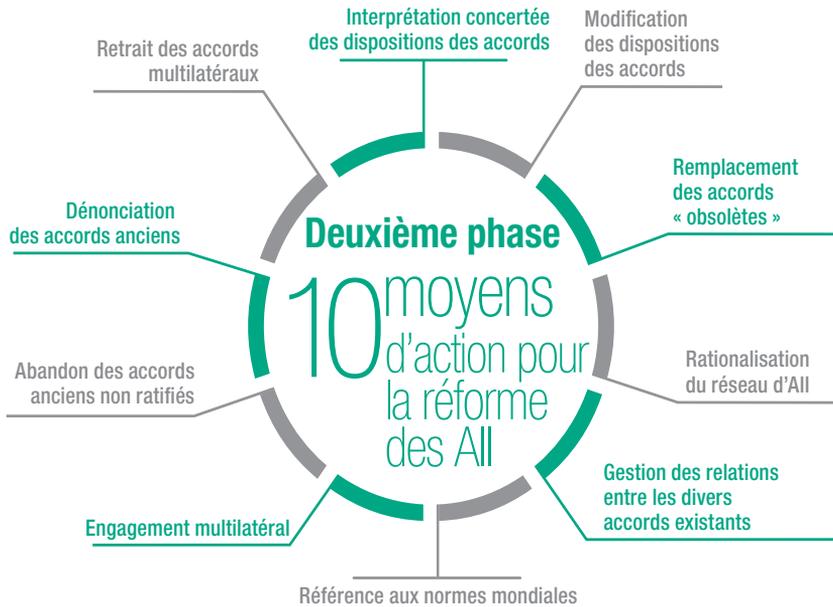
La réforme du système de règlement des différends fait partie des priorités, et des mesures concrètes ont été prises (par exemple, l'introduction dans les nouveaux accords de clauses allant dans le sens de la réforme ou les travaux réalisés en vue de la création d'un tribunal international de l'investissement), y compris au niveau multilatéral. La facilitation de l'investissement suscite également un intérêt croissant lors de l'élaboration des accords d'investissement. Le programme mondial de mesures de facilitation de l'investissement de la CNUCED présenté dans le *World Investment Report 2016* vise à combler une lacune systémique dans les politiques d'investissement nationales et internationales afin de mobiliser l'investissement en faveur du développement durable. Il bénéficie d'un franc soutien de la part de tous les acteurs de l'investissement et du développement.

## **Il est temps de passer à la deuxième phase de la réforme des All et de moderniser les anciens accords toujours en vigueur**

Plusieurs facteurs plaident en faveur de la réforme des accords existants. Les accords anciens sont très nombreux : plus de 2 500 All en vigueur aujourd'hui (soit 95 % de tous les accords en vigueur) ont été conclus avant 2010. Ils sont propices au contentieux : à la fin de l'année 2016, pratiquement toutes les affaires connues de règlement de différends entre investisseurs et États portaient sur ces accords. Ils perpétuent les incohérences : leur maintien en vigueur entraîne des chevauchements et une fragmentation des relations conventionnelles, et pose des problèmes de compatibilité.

Dans la perspective de la deuxième phase de la réforme des All, c'est-à-dire la modernisation des accords anciens, la CNUCED présente et analyse les avantages et les inconvénients de 10 moyens d'action (fig. 13) :

**Figure 13. | Moyens d'action possibles pour la deuxième phase de la réforme des AII**



Source : ©CNUCED.

1. *Interprétation concertée des dispositions des accords* : les dispositions des AII formulées en termes généraux peuvent donner lieu à des interprétations inattendues et contradictoires lors des procédures de règlement des différends entre investisseurs et États. Les interprétations concertées, visant à clarifier le sens des obligations prévues par les accords, peuvent contribuer à réduire l'incertitude et à accroître la prévisibilité pour les investisseurs, les parties contractantes et les tribunaux ;
2. *Modification des dispositions des accords* : les obligations formulées en termes généraux qui apparaissent communément dans les AII anciens peuvent parfois s'avérer difficiles à préciser grâce à une interprétation conjointe. La modification des dispositions des accords permet aux parties d'aboutir à une transformation de plus grande ampleur qui reflète l'évolution de leurs préférences politiques ;
3. *Remplacement des accords « obsolètes »* : le remplacement d'un accord offre l'occasion de l'examiner de manière globale au lieu d'en modifier seulement certaines clauses ;

4. *Rationalisation du réseau d'All* : l'abrogation de multiples ABI « anciens » et leur remplacement par un nouvel accord international d'investissement multilatéral peut contribuer à l'actualisation du contenu de l'accord tout en réduisant la fragmentation du réseau d'All ;
5. *Gestion des relations entre les divers accords existants* : lorsque les pays optent pour le maintien d'accords « anciens » parallèlement aux accords « nouveaux », les objectifs de la réforme des All ne pourront être réalisés que si les nouveaux All plus actuels prévalent en cas de conflit ou d'incohérence ;
6. *Référence aux normes mondiales* : dans leurs efforts de réforme des All, les pays peuvent se référer aux normes et instruments reconnus de manière multilatérale, qui témoignent d'un consensus large sur les sujets en question. Cette référence permet de clarifier l'objet et le but de l'accord tout en contribuant à réduire la fragmentation entre les All et les autres instruments internationaux de droit et de politique ;
7. *Engagement multilatéral* : l'adoption par la communauté internationale d'une approche concertée de la réforme des All pourrait être la voie la plus efficace, mais elle sera aussi la plus difficile à emprunter ;
8. *Abandon des accords anciens non ratifiés* : de nombreux ABI anciens ne sont pas encore entrés en vigueur. Un pays peut signifier formellement sa décision de ne pas être lié par ces accords afin de mettre de l'ordre dans l'ensemble de ses All et de promouvoir la négociation de nouveaux accords plus actuels ;
9. *Dénonciation des accords anciens* : la dénonciation des All « obsolètes » – qu'elle soit unilatérale ou concertée – est une façon directe, quoique pas toujours immédiate, de libérer les parties de leurs obligations, mais elle peut aussi le rendre moins attractif aux yeux des investisseurs, et réduire la protection dont bénéficient les investisseurs à l'étranger qui sont des ressortissants de ces parties ;
10. *Retrait des accords multilatéraux* : le retrait unilatéral des accords multilatéraux d'investissement peut permettre à un pays d'être moins exposé aux actions en justice des investisseurs, mais il peut aussi le rendre moins attractif aux yeux de ces derniers et réduire la protection dont bénéficient ses ressortissants qui investissent à l'étranger. Il peut aussi entraîner des difficultés ultérieures dans la coopération multilatérale en matière d'investissement.

Ces 10 moyens peuvent permettre d'agir dans les cinq domaines recensés dans la feuille de route de la CNUCED pour la réforme des All. Ils varient dans leur nature et dans leur résultat, du plus technique au plus politique ; certains portent

surtout sur les aspects procéduraux tandis que d'autres traitent aussi du fond ; certains prolongent le régime des All alors que d'autres sortent de ce régime. Les pays peuvent adapter et adopter ces moyens d'action pour poursuivre leurs objectifs de réforme.

Pour déterminer lequel de ces 10 moyens d'action est adapté à la situation d'un pays donné, il est nécessaire de procéder à une analyse coûts-avantages minutieuse et factuelle, tout en traitant plusieurs difficultés plus générales. Parmi les défis stratégiques à relever, il faut éviter que la réforme n'aille trop loin, ce qui irait à l'encontre de l'objectif de protection et de promotion des investissements du régime des All. Les réformes, en particulier les plus complètes, devraient tirer parti des avantages découlant de l'état de droit et répondre aux attentes des investisseurs en matière de prévisibilité, de stabilité et de transparence dans l'élaboration des politiques.

Des difficultés systémiques découlent des lacunes, des chevauchements, des incohérences et de la fragmentation d'un régime constitué de milliers d'accords différents dans leur contenu et leur nature. La réforme devrait viser à renforcer la cohérence du régime des All, à consolider et à rationaliser le réseau des All et à mieux articuler ces accords et les autres textes de droit international.

Du fait des difficultés de coordination, il est nécessaire de hiérarchiser les actions de réforme et de planifier correctement leur mise en œuvre avec les partenaires conventionnels, ainsi que d'harmoniser les réformes aux différents niveaux d'élaboration des politiques. En raison de leurs problèmes de capacités, les petits pays, en particulier les pays les moins avancés et les petits pays en développement, ont du mal à remédier aux déficiences des All d'ancienne génération.

Une réforme globale du régime aurait à gagner d'un soutien multilatéral renforcé. Dans ses trois domaines d'action, à savoir : les travaux de recherche et d'analyse directive, l'assistance technique et la formation de consensus intergouvernemental, la CNUCED peut jouer un rôle crucial en tant que principal organisme du système des Nations Unies chargé de l'investissement international et qu'instance internationale servant de cadre à des discussions de haut niveau et ouvertes à tous sur le régime stratifié et multiforme des All d'aujourd'hui.

## Les politiques relatives aux marchés financiers qui visent à promouvoir l'investissement dans le développement durable se multiplient

Les politiques et instruments relatifs aux marchés financiers qui visent à promouvoir l'investissement dans le développement durable et à soutenir la réalisation des objectifs de développement durable se multiplient. Ils émanent avant tout des bourses de valeur et de leurs autorités de réglementation, mais les autres acteurs des marchés de capitaux, notamment les investisseurs institutionnels, sont aussi très présents.

Le nombre de pays membres de l'Initiative des bourses pour un investissement durable lancée par l'ONU a plus que triplé au cours des deux dernières années. Elle rassemble aujourd'hui 63 bourses partenaires situées sur les cinq continents, représentant plus de 30 000 sociétés et une capitalisation boursière de plus de 55 000 milliards de dollars. On peut aussi voir dans cette croissance rapide la marque de l'attention grandissante que les bourses accordent à la question de la durabilité sur leurs marchés respectifs.

Les bourses de valeur promeuvent l'investissement dans le développement durable grâce à un certain nombre d'instruments, notamment des indices environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance (indices ESG), des documents d'orientation pour l'établissement de rapports sur la durabilité et des instruments de placement ad hoc comme les obligations vertes. Les indices ESG demeurent l'instrument de durabilité le plus souvent mis en avant par les bourses ; il existe plus d'une centaine d'indices ESG thématiques dans le monde, et 38 bourses de valeur sur 82 en proposent. En outre, 32 bourses donnent des indications formelles aux émetteurs concernant les informations environnementales, sociales et relatives à la gouvernance à publier, et 17 d'entre elles ont procédé ainsi pour la première fois en 2016 ou début 2017. Douze bourses vont au-delà de ces indications facultatives et demandent aux sociétés des informations environnementales, sociales et relatives à la gouvernance avant de les coter. Les règles de publication obligatoire des informations environnementales, sociales et relatives à la gouvernance émanent aussi bien des bourses que des autorités de contrôle du marché des titres.

# L'INVESTISSEMENT ET L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

L'économie numérique – l'application de technologies numériques fondées sur Internet à la production et au commerce de biens et de services – occupe une place toujours plus importante dans l'économie mondiale. Le passage à une économie numérique peut stimuler la compétitivité dans tous les secteurs, ouvrir de nouvelles perspectives au commerce et à l'entrepreneuriat et offrir de nouveaux moyens d'accéder aux marchés étrangers et de participer aux chaînes de valeur électroniques mondiales. Il fournit également de nouveaux outils permettant de lutter contre les problèmes chroniques dans le domaine du développement et en matière sociale. Il s'accompagne cependant d'une série de défis que les décideurs devront surmonter, qu'il s'agisse de la fracture numérique mondiale ou des éventuelles incidences négatives sur le développement et les problématiques sociales, ou encore de questions de réglementation complexes qui sont propres à Internet. Aussi bien les possibilités à exploiter que les difficultés à surmonter sont particulièrement importantes dans les pays en développement.

L'économie numérique a de grandes incidences sur l'investissement, qui est crucial pour le développement numérique. Premièrement, l'économie numérique est susceptible de transformer les activités internationales des entreprises multinationales et l'impact des filiales étrangères sur leurs pays d'accueil, et a donc des conséquences pour les politiques d'investissement. Deuxièmement, le développement numérique de tous les pays – particulièrement la participation des pays en développement à l'économie numérique mondiale – passe par des politiques d'investissement ciblées qui permettent de renforcer les infrastructures de réseau, de soutenir les entreprises numériques et de favoriser la numérisation de l'ensemble de l'économie. La CNUCED examine tour à tour ces deux dimensions dans le *World Investment Report 2017*.

## La numérisation transforme la production internationale et les entreprises multinationales

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) jouent un rôle fondamental dans la croissance de la production internationale. L'essor de l'économie numérique correspond à la fois à un approfondissement et à un bouleversement de la relation symbiotique entre les TIC et la production internationale. À un approfondissement, parce qu'il offre aux entreprises multinationales des occasions de redéfinir plus en profondeur leurs processus et leurs moyens d'accéder aux marchés, ainsi que les modalités de gouvernance

des réseaux mondiaux de production. À un bouleversement, parce qu'il est à l'origine de modèles d'entreprises multinationales entièrement nouveaux, qui vont de l'entreprise « née mondiale » à la multinationale virtuelle et dont la présence internationale est fondamentalement différente de ce qui existait auparavant.

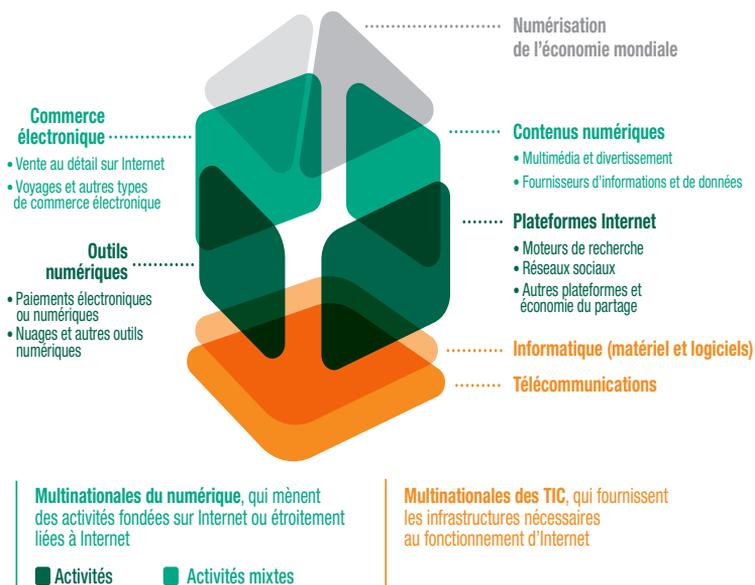
Les multinationales spécialisées dans les TIC (entreprises de télécommunication et entreprises de technologie) sont indispensables à l'économie numérique mondiale : elles fournissent les infrastructures et les outils nécessaires à l'adoption des technologies numériques. Du fait de la croissance rapide de l'économie numérique, ces sociétés – particulièrement les entreprises multinationales technologiques – ont vu leur poids dans la production internationale augmenter de façon spectaculaire ces dernières décennies, tendance qui a été encore plus marquée pendant les cinq dernières années. De 2010 à 2015, le nombre d'entreprises de technologie figurant dans le classement des 100 principales multinationales établi par la CNUCED est passé de 4 à 10, tandis que le nombre total d'entreprises des TIC y est passé à 19. Les multinationales technologiques affichent une croissance plus forte que les sociétés de tous les autres secteurs ; leurs actifs ont augmenté de 65 % et leurs recettes d'exploitation et le nombre de leurs employés, d'environ 30 %, alors que les chiffres correspondants ont peu évolué dans les autres entreprises multinationales figurant au classement.

### **Multinationales du numérique : une faible présence internationale mais un grand impact**

Les multinationales du numérique (catégorie nouvellement établie) tirent parti des infrastructures et des outils créés par les multinationales des TIC. Elles correspondent à différents modèles d'activité, fondés par exemple sur des plateformes Internet, le commerce électronique ou les contenus numériques (fig. 14). Elles aussi voient leur place dans le monde des multinationales croître rapidement. Dans le *World Investment Report 2017*, la CNUCED présente un nouveau classement des 100 principales multinationales *du numérique*, assorti d'informations au sujet de leur participation à la production internationale.

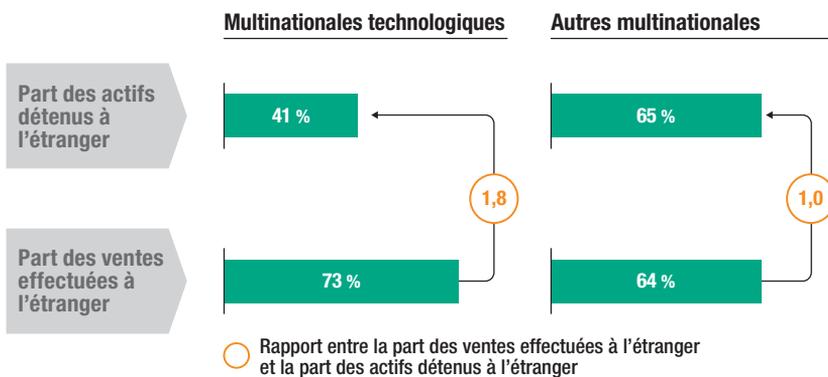
Les multinationales du numérique et les multinationales technologiques se caractérisent par un réseau international de production relativement léger. Elles sont en mesure d'atteindre les marchés étrangers en s'appuyant sur des actifs modestes et une main d'œuvre peu abondante à l'étranger. À la différence des autres multinationales qui font état, en moyenne, de parts comparables d'actifs étrangers et de ventes à l'étranger, les multinationales technologiques enregistrent 73 % de leurs ventes à l'étranger alors que seulement 41 % de leurs actifs se trouvent à l'extérieur du pays où elles ont leur siège (fig. 15). Plus Internet occupe

Figure 14. | La structure de l'économie numérique



Source : ©CNUCED.

Figure 15. | Parts moyennes des actifs détenus à l'étranger et des ventes effectuées à l'étranger par les entreprises figurant au classement des 100 principales multinationales de la CNUCED, 2015



Source : ©CNUCED.

une place importante dans le modèle d'activité des multinationales, plus l'écart entre les recettes internationales et les actifs corporels étrangers est prononcé. Dans le cas des principales plateformes Internet, la part des ventes internationales est environ 2,5 fois supérieure à la part des actifs étrangers. Les multinationales du numérique ont donc un impact économique moins manifeste sur leurs pays d'accueil du point de vue des investissements matériels et de la création d'emplois, mais leurs investissements peuvent avoir des incidences indirectes et des effets sur la productivité importants et contribuer au développement numérique.

Les sièges des multinationales du numérique sont concentrés dans une poignée de pays développés et de pays émergents. Leur capacité de fonctionner à l'échelle mondiale tout en investissant peu à l'étranger risque d'inverser la tendance dominante des dix dernières années en matière d'IED, à savoir la « démocratisation » des investissements directs à l'étranger, de sorte que les investissements seraient de nouveau concentrés dans un petit nombre de pays, à commencer par les États-Unis. Environ les deux tiers des sociétés mères et près de 40 % des filiales des multinationales numériques sont établies aux États-Unis, contre 20 % des sociétés mères et des filiales des autres grandes multinationales.

Les multinationales technologiques et les multinationales du numérique influent grandement sur la valeur des actifs incorporels et des actifs liquides dans la production internationale. En 2015, la valeur comptable des actifs incorporels était deux fois plus élevée dans les multinationales technologiques que dans les autres méga-entreprises. Les premières ont d'importantes réserves liquides en raison de la valeur de ces actifs et de leurs marges d'exploitation élevées. Représentant près de 30 % de leurs actifs totaux, les liquidités sont plus de deux fois plus importantes dans les multinationales technologiques que dans les autres grandes multinationales. Une part appréciable de ces liquidités provient des bénéfices à l'étranger non distribués. Les multinationales américaines du numérique indiquent que 62 % de leurs bénéfices réalisés à l'étranger en 2015 n'ont pas été rapatriés, proportion presque trois fois plus grande que dans les autres multinationales américaines. Étant donné le montant élevé des bénéfices non rapatriés et la faible valeur des immobilisations corporelles (qui est six fois moindre), il apparaît que ces bénéfices contribuent relativement peu à l'investissement dans les capacités productives à l'étranger.

## **L'adoption de technologies numériques aura à terme des effets sur toutes les entreprises multinationales**

L'économie numérique ne se limite pas au secteur des TIC et aux sociétés du numérique. Il est permis de penser que les principales incidences économiques sont

attribuables à la numérisation des processus et des chaînes d'approvisionnement de l'ensemble des secteurs de l'économie mondiale. La numérisation peut avoir des effets sur tout processus de la chaîne d'approvisionnement, notamment les achats, la production, la coordination entre réseaux d'unités fonctionnelles, la logistique de distribution et les relations avec la clientèle. Les modalités de production internationale propres aux sociétés numériques préfigurent peut-être l'évolution future de bon nombre de secteurs. Elles pourraient constituer la première phase d'une transformation qui touchera, à différents degrés, toutes les multinationales. Jusqu'ici, l'impact de la numérisation sur la présence internationale (actifs, ventes et main d'œuvre à l'étranger) est faible pour les multinationales autres que les entreprises du numérique, mais une évolution s'est amorcée vers des formes de production internationale qui nécessitent moins d'actifs et des modes de gouvernance nouveaux.

L'adoption de technologies numériques par les entreprises multinationales en dehors du secteur du numérique est susceptible de modifier la production internationale de plusieurs façons. Différents scénarios sont possibles quant à l'évolution de la production internationale, pour ce qui est de sa répartition géographique (centralisation ou décentralisation), de sa nature (types d'activités menées) et de son impact. Par exemple, l'impression 3D et les sites de production fondés sur l'utilisation de jumeaux numériques pourraient amener les entreprises à faire de plus petits investissements dans un plus grand nombre de pays. À l'inverse, l'essor des mégadonnées et de la personnalisation de masse pourrait faire en sorte que les sites de production deviennent plus grands mais moins nombreux. Les technologies numériques accélèrent la « servicisation », ce qui pourrait signifier que les filiales étrangères développeront leurs activités dans le secteur des services, de même que la sous-traitance et les partenariats sans participation au capital. Dans le même temps, l'accroissement du rôle des technologies et de la propriété intellectuelle dans la création de valeur pourrait aboutir à la relocalisation de certaines activités sous-traitées. Enfin, la désintermédiation qui accompagne la numérisation pourrait pénaliser certains secteurs dans les pays d'accueil, comme la vente au détail et la distribution. De nouveaux partenariats de distribution sont cependant établis et ouvrent la voie à de nouveaux services à valeur ajoutée.

## **Incidences stratégiques sur les politiques d'investissement**

Du point de vue des responsables des politiques d'investissement, l'apparition de nouveaux acteurs sur la scène internationale de la production et l'évolution de la nature des activités internationales des multinationales ont des incidences

sur le ciblage stratégique des investissements. Les avantages concurrentiels dont disposent leurs pays pour attirer l'investissement international ne seront peut-être pas les mêmes dans le cadre d'une économie numérique, laquelle s'appuiera moins sur certains facteurs tels que la main-d'œuvre bon marché et davantage sur d'autres, comme les compétences et l'énergie à bas coût. Des difficultés particulières en résulteront pour les pays en développement.

Les investissements dans le secteur du numérique ont également des conséquences pour les politiques et les institutions qui visent à promouvoir et à faciliter l'investissement. Par exemple, les organismes de promotion de l'investissement sont habituellement évalués selon l'impact concret direct des investissements (création d'actifs productifs et d'emplois), qui est moins visible dans le secteur du numérique. En outre, la numérisation a des incidences sur la réglementation des pratiques d'investissement. Les règles relatives à l'investissement qui ont été conçues pour l'économie non numérique devront éventuellement être révisées compte tenu des nouveaux modèles d'activité axés sur le numérique. Il en va de même des réglementations sectorielles. Dans bon nombre de cas, les secteurs traditionnels les plus touchés par la numérisation, tels que la vente au détail, le multimédia et le crédit (aux particuliers), sont également ceux dans lesquels beaucoup de pays maintiennent des restrictions à l'investissement (fig. 16). (Cela peut également avoir des effets sur les accords internationaux d'investissement, puisque les mêmes secteurs figurent souvent dans les réserves qui y sont définies). De plus, les multinationales du numérique débordent les frontières de leur secteur et bouleversent d'autres secteurs fortement réglementés (les transports, par exemple). Certaines réglementations de l'ère analogique risquent de devenir obsolètes (par exemple, les restrictions à la vente au détail qui sont susceptibles d'être contournées par le commerce électronique) ou de ralentir l'adoption des technologies numériques (par exemple, les réglementations sectorielles qui empêchent de fait l'accès des nouveaux acteurs du numérique) ; d'autres devront être adaptées à l'ère numérique pour que les objectifs de l'action publique soient atteints. Enfin, les décideurs doivent évaluer, y compris au niveau international, les incidences des règles applicables au commerce électronique et aux services électroniques sur la conclusion d'accords d'investissement.

## Rôle central des politiques d'investissement dans le développement numérique

Beaucoup de pays ont publié ou élaborent actuellement des stratégies de développement de l'économie numérique. Dans le *World Investment Report 2017*, la CNUCED présente les conclusions d'une étude approfondie de la

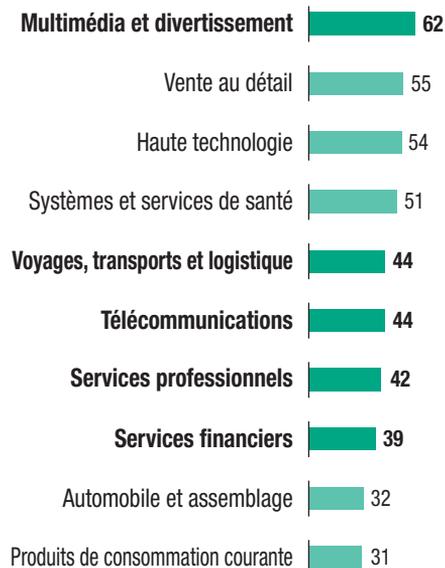
Figure 16.

## Les 10 secteurs les plus touchés par la numérisation et les restrictions à l'IED

(En pourcentage)

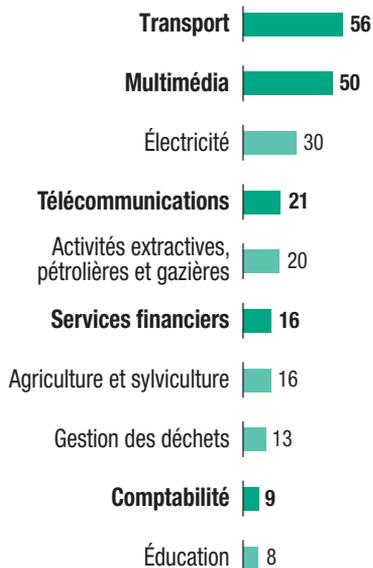
### Secteurs classés selon l'impact du numérique

Proportion de dirigeants (personnes interrogées)



### Secteurs classés selon les restrictions à l'IED

Proportion de pays imposant des restrictions

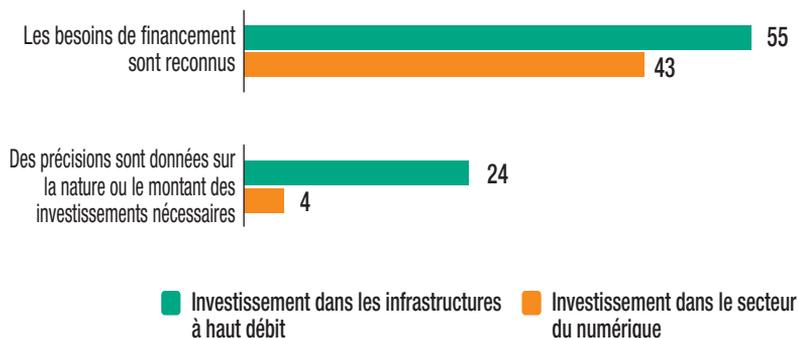


Source : ©CNUCED, d'après McKinsey & Company (2017) et la base de données Investing Across Borders de la Banque mondiale (<http://iab.worldbank.org>).

prise en compte des besoins d'investissement dans plus de 100 stratégies de développement numérique nationales et régionales. Bien que des investissements considérables soient nécessaires au développement des infrastructures numériques et du secteur du numérique dans la plupart des pays et que cette nécessité soit reconnue dans la majorité des stratégies de développement numérique, bon nombre de ces stratégies passent sous silence la question des investissements ou ne considèrent les besoins d'investissement que de manière très générale. Moins de 25 % des stratégies comportent des précisions sur les investissements nécessaires dans les infrastructures, et moins de 5 % des stratégies en donnent au sujet des autres besoins d'investissement, notamment pour ce qui est du développement des secteurs du numérique (fig. 17).

## Figure 17. L'investissement dans les stratégies de développement numérique, par objectif

Résultats d'une enquête sur 102 stratégies (En pourcentage)



Source : ©CNUCED, enquête sur les stratégies de développement numérique.

Note : Sont prises en compte toutes les stratégies qui comportent une section ou un paragraphe portant sur le financement.

Malgré ce manque de précisions sur les besoins d'investissement, les sources de financement possibles sont examinées dans la plupart des stratégies, l'accent étant mis le plus souvent sur les possibilités de financement public. Dans les trois quarts environ des stratégies de développement numérique, des mesures sont proposées pour stimuler l'investissement privé ou le développement des entreprises, le plus souvent au moyen d'un cadre réglementaire favorable, de politiques d'incitation fiscale ou de mesures visant à faciliter l'investissement. La contribution que l'investissement étranger peut apporter au développement numérique est évoquée dans environ un tiers des stratégies, tandis qu'un rôle est attribué aux organismes de promotion de l'investissement dans 3 % des cas.

D'après les résultats d'une autre enquête, qui a été menée auprès de plus de 90 organismes de promotion de l'investissement, il serait souhaitable de mieux coordonner l'action des autorités responsables de l'investissement avec celle des ministères et organismes publics chargés du développement numérique. Les organismes de promotion de l'investissement participent rarement à l'élaboration des stratégies de développement numérique. La promotion de l'investissement dans les infrastructures numériques et les entreprises du numérique constitue pourtant un objectif prioritaire pour la plupart d'entre eux. Seule une minorité des organismes interrogés indiquent toutefois que des instruments de promotion ou de facilitation sont disponibles pour le secteur numérique.

Lorsque des précisions sont données sur les besoins d'investissement, elles concernent souvent exclusivement les infrastructures (par exemple, les réseaux à haut débit). Une stratégie de développement numérique complète devrait comporter des informations sur l'investissement dans les infrastructures numériques, dans les sociétés du numérique et dans l'adoption d'outils numériques par les entreprises de tous les secteurs.

## Mise en place d'infrastructures numériques

Dans la plupart des pays en développement, les investissements nécessaires à une connectivité adéquate sont peut-être moins lourds qu'on ne le suppose souvent : il est possible de réaliser les investissements nécessaires pour mettre en place des réseaux à haut débit sur l'ensemble du territoire (condition indispensable à la réalisation de la cible définie dans les objectifs de développement durable au sujet de l'accès universel à Internet) s'il existe un cadre favorisant l'investissement privé et des politiques destinées à créer une demande suffisante. Afin que les décideurs puissent combler les lacunes de leurs stratégies de développement en la matière, la CNUCED présente dans le *World Investment Report 2017* un outil simple qui les aidera à estimer les investissements d'infrastructure nécessaires. Sur la base de cet outil (qui ne tient compte que de l'accès universel à des réseaux 3G ordinaires), elle estime à moins de 100 milliards de dollars le montant total des investissements à effectuer pour garantir l'accessibilité universelle d'Internet dans les pays en développement.

L'État devra assurer un appui et créer des partenariats avec le secteur privé pour qu'Internet devienne universellement accessible, notamment dans les zones pauvres ou peu peuplées. Bien que les réseaux et les points d'échange Internet soient essentiellement mis en place par des sociétés de télécommunication, les pays peuvent attirer des multinationales du numérique pour contribuer à compléter les infrastructures Internet (par exemple, les réseaux de distribution de contenus et les centres de données). La coopération régionale peut rendre les projets d'infrastructure plus attractifs aux yeux des investisseurs internationaux.

## Mise en place d'un secteur du numérique

La connectivité étant bien plus développée que l'utilisation des réseaux dans beaucoup de pays en développement, il est nécessaire, pour

accélérer le développement numérique, de promouvoir l'investissement dans les services et les contenus numériques locaux de façon à accroître la demande. À cette fin, il convient notamment de stimuler l'investissement dans le développement des entreprises en créant et en maintenant en place un cadre réglementaire favorable aux sociétés du numérique, et en prenant des mesures d'appui actives qui consistent, par exemple, à créer des pôles technologiques, des centres d'innovation et des pépinières d'entreprises, à mettre en place ou à améliorer des services administratifs en ligne pour montrer la voie à suivre, à stimuler la demande de services auprès des développeurs locaux et à faire baisser les coûts commerciaux, à soutenir le capital-risque et d'autres moyens de financement novateurs, tels que le financement participatif, et à créer des programmes de renforcement des compétences. Il peut être utile de créer des relations avec des entreprises mondiales, et il est possible d'accélérer la croissance des entreprises locales du numérique grâce à l'investissement étranger, mais le développement du secteur passe avant tout par l'appui au développement des entreprises locales, plutôt que par la promotion des investissements des multinationales du numérique.

## **Accélérer l'adoption de technologies numériques dans l'ensemble de l'économie**

Il est tout à fait possible que l'évolution la plus utile au développement soit la numérisation des activités des entreprises appartenant à des secteurs non numériques. Les entreprises utilisent nettement moins Internet dans les pays en développement que dans les pays développés. Les politiques de développement numérique devraient accorder une place de choix à la promotion des investissements dans les TIC au sein de toutes les entreprises, ainsi qu'au développement des relations interentreprises et de la participation aux chaînes de valeur mondiales.

Pour que les entreprises adoptent des technologies numériques, des investissements doivent être faits dans l'accès à Internet, dans l'achat d'appareils et d'ordinateurs et dans la formation. Plusieurs facteurs influenceront sur les décisions d'investissement dans ce domaine. Premièrement, la politique suivie dans le domaine des services numériques a des effets sur les entreprises de tous les secteurs, toutes étant concernées, par exemple, par les réglementations relatives à la protection des données et de la vie

privée. Deuxièmement, les droits de douane et les taxes sur les appareils électroniques, de même que les taxes sur l'utilisation d'Internet, font varier les coûts effectifs de l'adoption des TIC. Faciliter l'accès aux services d'informatique en nuage peut réduire ces coûts. Il importe également de développer les compétences – éventuellement en partenariat avec des multinationales mondiales du numérique et leurs programmes existants en la matière – pour donner aux entreprises locales les moyens d'adopter et d'utiliser efficacement les technologies et services relatifs à Internet, ainsi que de collaborer avec ces multinationales par des moyens numériques et d'accéder aux chaînes de valeur électroniques.

### **Concilier les considérations de politique publique avec les intérêts des investisseurs**

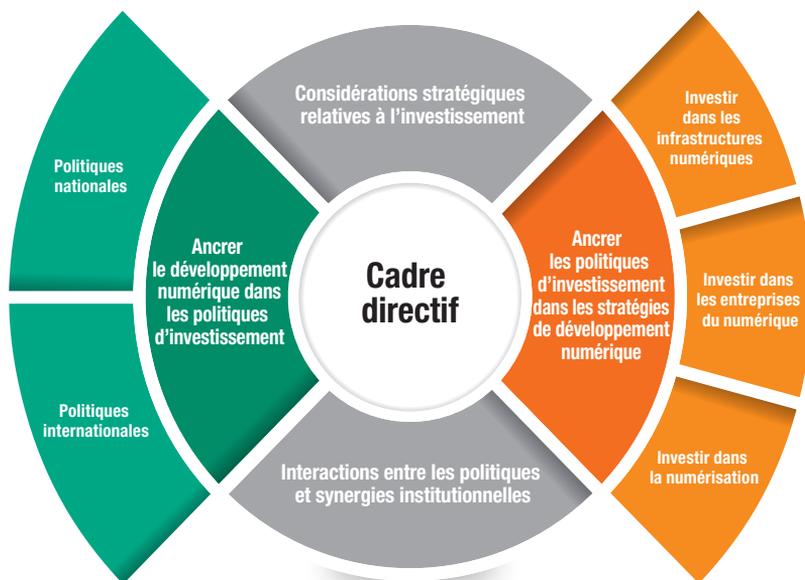
En promouvant l'investissement dans le développement numérique, les décideurs doivent tenir compte de l'intérêt public. Pour ce faire, il leur faut adopter des réglementations adaptées aux réalités actuelles dans des domaines comme la sécurité des données, la vie privée, la protection de la propriété intellectuelle, la protection des consommateurs et la préservation des valeurs culturelles. Lorsque la transformation numérique provoque des perturbations dans d'autres secteurs ou des effets négatifs dans la sphère sociale ou économique, les décideurs doivent mettre en place des politiques pour atténuer ces problèmes. De façon générale, les gouvernements doivent réussir à trouver une approche équilibrée qui serve à la fois l'intérêt public et les intérêts des investisseurs privés.

### **Vers un cadre directif de l'investissement dans l'économie numérique**

Compte tenu du rôle important que joue l'investissement, notamment international, dans le développement de l'économie numérique, ainsi que de la transformation de la production internationale que suscitera l'économie numérique mondiale, il importe que les décideurs abordent les questions d'investissement de façon structurée et avec davantage d'anticipation dans leurs stratégies de développement numérique. Le cadre directif de l'investissement dans l'économie numérique doit veiller à ce que le développement numérique soit ancré dans les politiques d'investissement

et à ce que celles-ci soient ancrées dans les stratégies de développement numérique (fig. 18).

**Figure 18. | Cadre directif de l'investissement dans l'économie numérique**



Source : ©CNUCED.

# PRÉCÉDENTES LIVRAISONS DU *WORLD INVESTMENT REPORT*

- WIR 2016: Investor Nationality: Policy Challenges
- WIR 2015: Reforming International Investment Governance
- WIR 2014: Investing in the SDGs: An Action Plan
- WIR 2013: Global Value Chains: Investment and Trade for Development
- WIR 2012: Towards a New Generation of Investment Policies
- WIR 2011: Non-Equity Modes of International Production and Development
- WIR 2010: Investing in a Low-carbon Economy
- WIR 2009: Transnational Corporations, Agricultural Production and Development
- WIR 2008: Transnational Corporations and the Infrastructure Challenge
- WIR 2007: Transnational Corporations, Extractive Industries and Development
- WIR 2006: FDI from Developing and Transition Economies: Implications for Development
- WIR 2005: Transnational Corporations and the Internationalization of R&D
- WIR 2004: The Shift Towards Services
- WIR 2003: FDI Policies for Development: National and International Perspectives
- WIR 2002: Transnational Corporations and Export Competitiveness
- WIR 2001: Promoting Linkages
- WIR 2000: Cross-border Mergers and Acquisitions and Development
- WIR 1999: Foreign Direct Investment and the Challenge of Development
- WIR 1998: Trends and Determinants
- WIR 1997: Transnational Corporations, Market Structure and Competition Policy
- WIR 1996: Investment, Trade and International Policy Arrangements
- WIR 1995: Transnational Corporations and Competitiveness
- WIR 1994: Transnational Corporations, Employment and the Workplace
- WIR 1993: Transnational Corporations and Integrated International Production
- WIR 1992: Transnational Corporations as Engines of Growth
- WIR 1991: The Triad in Foreign Direct Investment

# QUELQUES PROGRAMMES DE LA CNUCED SUR L'INVESTISSEMENT ET L'ENTREPRISE

## **World Investment Report**

[worldinvestmentreport.org](http://worldinvestmentreport.org)

## **World Investment Forum**

[unctad-worldinvestmentforum.org](http://unctad-worldinvestmentforum.org)

## **UNCTAD Investment Policy Framework for Sustainable Development**

[investmentpolicyhub.unctad.org/ipfsd](http://investmentpolicyhub.unctad.org/ipfsd)

## **UNCTAD Entrepreneurship Policy Framework**

[unctad.org/en/PublicationsLibrary/  
diaeed2012d1\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/diaeed2012d1_en.pdf)

## **Sustainable Stock Exchanges Initiative**

[sseinitiative.org](http://sseinitiative.org)

## **Business Schools for Impact**

[business-schools-for-impact.org](http://business-schools-for-impact.org)

## **Investment Policy Hub**

[investmentpolicyhub.unctad.org](http://investmentpolicyhub.unctad.org)

## **FDI Statistics**

[unctad.org/fdistatistics](http://unctad.org/fdistatistics)

## **Investment Trends and Policies Monitors**

[unctad.org/diae](http://unctad.org/diae)

## **International Investment Agreements**

[unctad.org/iaa](http://unctad.org/iaa)

## **Investment Policy Reviews**

[unctad.org/ipr](http://unctad.org/ipr)

## **ISAR Corporate Transparency Accounting**

[unctad.org/isar](http://unctad.org/isar)

## **Transnational Corporations Journal**

[unctad.org/tnc](http://unctad.org/tnc)



[worldinvestmentreport.org](http://worldinvestmentreport.org)

## COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS

Les publications destinées à la vente sont vendues par les distributeurs des publications des Nations Unies partout dans le monde. On peut aussi les commander en écrivant à :

United Nations Publications  
Customer Service  
c/o National Book Network  
15200 NBN Way  
PO Box 190  
Blue Ridge Summit, PA 17214  
Courriel : [unpublications@nbnbooks.com](mailto:unpublications@nbnbooks.com)

Site Web : [unp.un.org](http://unp.un.org)

Pour de plus amples informations au sujet des travaux sur l'investissement étranger direct et les entreprises multinationales, veuillez vous adresser à :

Division de l'investissement et des entreprises  
de la CNUCED  
Palais des Nations, Bureau E-10052  
CH-1211 Genève 10 Suisse

Téléphone : +41 22 917 4533  
Télécopieur : +41 22 917 0498

Site Web : [unctad.org/diae](http://unctad.org/diae)